

54e Foire internationale d'Alger

TEBBOUNE DONNE LE COUP DE STARTER

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7621 – MERCREDI 21 JUIN 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Salon du Bourget

AIR ALGÉRIE ACHÈTE HUIT BOEING

Page 3

DÉBUT DE L'ÉTÉ

GARE AUX INTOXICATIONS ALIMENTAIRES !

Chaque été le risque d'intoxications alimentaires, parmi les estivants notamment, se pose avec acuité. Les chiffres communiqués annuellement par les services hospitaliers, du moins pour les cas officiellement recensés, donnent froid dans le dos. Les mises en garde se multiplient, les contrôles sanitaires aussi dans l'espoir de juguler, sinon de réduire les empoisonnements nutritionnels qui sont parfois mortels.
Page 5



APRÈS ROME, IL EST ATTENDU À BELGRADE ET À BERLIN

Première tournée européenne de Attaf

Page 3

FIN DE CYCLE PRIMAIRE

Des certificats pour les élèves

Page 2

FESTIVAL EUROPÉEN DE MUSIQUE

Le jazz résonne à Alger

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

LOIS SUR LA RETRAITE ET LES FÊTES LÉGALES

Satisfaction des sénateurs

TRÈS ATTENDUES par les citoyens en vue de leur adoption ces jours-ci, deux textes de loi sont examinés au Conseil de la nation. Il s'agit du texte de loi modifiant la loi 63-278 fixant la liste des fêtes légales, ainsi que le texte de loi 83-12 relatif à la retraite.

Le rapport préliminaire de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale a affirmé que le texte de loi fixant la liste des fêtes légales intervenait «en application des instructions du président de la République visant à permettre aux Algériens l'accomplissement des rites dans les meilleures conditions, reflétant ainsi l'intérêt qu'accorde l'Etat aux besoins des employés en leur permettant de bénéficier d'un congé pour rendre visite à leurs familles». Un avis partagé par l'ensemble des membres du Conseil de la nation.

De leur côté, les sénateurs se sont félicités de la réactivité du président de la République aux appels des citoyens concernant la prolongation du congé des deux fêtes sacrées, en vue de leur permettre d'accomplir en toute sérénité les rites, compte tenu de la grande étendue du pays.

Ils ont, en outre, salué les efforts consentis par les pouvoirs pour la prise en charge des catégories vulnérables parmi les retraités, à travers la révision du montant des allocations et des pensions de retraite.

Hier, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb a présenté, devant les sénateurs, ces deux textes pour un ultime examen après avoir été adoptés récemment par l'Assemblée populaire nationale.

Présentant le texte de loi relatif aux fêtes légales en séance plénière, M. Bentaleb a précisé que «le texte de loi intervient dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune portant prolongation de la durée de repos consacrée aux deux fêtes sacrées de l'Aid El-Fitr et l'Aid El-Adha, en réponse aux préoccupations des citoyens».

«Ce texte de loi vise à modifier les dispositions de l'article 1 de la loi 63-278 pour prolonger la durée de congés payés consacrée aux deux fêtes sacrées de deux (02) jours à trois (03), permettant ainsi aux citoyens d'accomplir les rites de notre religion dans les meilleurs conditions et rendre visite à leur famille, notamment ceux contraints à se déplacer entre les wilayas», a ajouté le ministre.

Pour ce qui est du texte de loi relatif à la retraite, M. Bentaleb a souligné que «le projet avait pour but de contribuer à asseoir la politique sociale équitable adoptée par le pays, en vue de protéger les catégories vulnérables et à faible revenu parmi les retraités, en application des instructions du président de la République émises lors de la réunion du Conseil des ministres du 25 décembre 2022, portant amélioration du pouvoir d'achat des citoyens».

Ce texte, a poursuivi le ministre, «prévoit une révision du montant de l'allocation de retraite pour le porter à 100% du salaire national minimum garanti (SNMG) au lieu de 75%». Il fixe également un seuil minimum de la pension de retraite annuelle: 75 % du salaire minimum garanti, a-t-il ajouté. Pour ce qui des systèmes de retraite anticipée et proportionnelle, le ministre a indiqué que le système de retraite anticipée était toujours en vigueur pour les cas prévus par la loi, contrairement à la retraite proportionnelle, adoptée à un moment donné dans des conditions particulières.

Hamid B.

EXAMEN D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE LA CINQUIÈME

Des certificats de réussite seront remis aux élèves

Une première pour l'enseignement primaire. Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a annoncé que des certificats et des carnets d'évaluation des acquis de l'enseignement primaire seront remis, demain 22 juin, aux élèves qui passeront à la première année moyenne. L'opération sera supervisée par les directeurs de l'éducation des wilayas, dans le but de se rapprocher davantage des élèves et de leurs parents.



Afin de valoriser cette première initiative du genre dans le système éducatif, à savoir l'introduction d'un examen d'évaluation des acquis de l'enseignement primaire, en remplacement de l'examen de fin d'études primaires annulé par décision ministérielle en novembre 2021, le département de Abdelhakim Belabed a, dans une circulaire, donné des instructions aux directeurs de l'éducation des wilayas, de veiller personnellement à l'opération de remise de certificats et de carnets d'évaluation aux élèves.

Le ministre, qui présidait, lundi soir, une rencontre par visioconférence, en présence des cadres de l'administration centrale et des directeurs de l'éducation, consacrée au suivi de la mise en œuvre des opérations liées à l'examen d'évaluation des acquis de l'enseignement primaire, a exhorté les directeurs de wilaya d'être présents dans les établissements scolaires pour superviser l'opération et profiter de l'occasion pour se réunir afin de communiquer avec les élèves et leurs parents.

Accompagnés des directeurs des écoles primaires et des enseignants de la cinquième année, ces responsables au niveau des wilayas doivent participer dans l'explication et la clarification aux parents d'élèves, des estimations et des observations incluses dans les carnets d'évaluation des acquis et les informant que le même carnet existe au niveau de l'espace réservé aux parents sur le site du ministère.

Par ailleurs, Belabed a tenu à rappeler l'effort du ministère de l'Education nationale d'opérer une transformation qualitative du système d'évaluation dans l'enseignement primaire, en passant à un système d'évaluation globale qui fournit des indicateurs quantitatifs et qualitatifs dans une voie visant à développer une approche moderne et efficace système à tous les stades de l'enseignement. Il a souligné la nécessité d'une mise en œuvre prudente du schéma d'évaluation de l'examen des acquis du cycle primaire, avec la participation de tous les intéressés, à travers l'organisation depuis hier de séminaires régionaux, débouchant sur le colloque national qui aura lieu au mois de juillet.

Dans ce même contexte, le ministre a donné des instructions aux directeurs de l'éducation de bien préparer le colloque national relatif au contrôle des derniers préparatifs de la rentrée scolaire 2023-2024, en appliquant strictement les processus prévus dans le calendrier administratif.

Lynda Louifi

PROJET DE LOI SUR LES FORÊTS

Les projets de développement encouragés

LE MINISTRE de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a mis en exergue, hier à Alger, l'importance du projet de loi relatif aux forêts et aux richesses forestières, et souligné les mesures incitatives qu'il prévoit pour encourager les projets de développement dans l'espace forestier.

C'est lors de ses réponses aux députés sur leurs préoccupations concernant le projet de loi relatif aux forêts et aux ressources forestières, à la plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Brahim Boughali, que M. Henni a mis en évidence «l'importance majeure que revêt ce texte qui propose une nouvelle approche consacrant la politique d'ouverture économique visant à valoriser les programmes de développement du secteur».

S'agissant de la simplification des procédures administratives, notamment l'annulation de la classification des terrains forestiers, le ministre a indiqué que cette procédure «est soumise à des conditions visant, principalement, la protection des ressources forestières, en vue de réaliser, en contrepartie, des projets de développement ou d'intérêt public, ou en encore des projets au profit de la population». Ce texte autorisera le reclassement des terres forestières, les demandes au titre de cette procédure devant toutefois être examinées au niveau local, en réunion du gouvernement puis en Conseil des ministres, a-t-il souligné.

A ce propos, le ministre a affirmé que les textes d'application relatifs au projet de loi, 18 sont déjà prêts et seront soumis au secrétariat général du gouvernement une fois la loi adoptée.

S'agissant de la stratégie nationale de numérisation du secteur, M. Henni a rappelé le «lancement d'une opération de grande envergure pour la digitalisation du secteur, laquelle porte sur le recensement des espaces forestiers, des produits agricoles et des espaces agricoles, et ce en coordination avec les différents services concernés».

Concernant les moyens matériels et humains des Services des Forêts, il a fait état de l'affectation d'un budget de plus de 3,4 mds da sur deux ans, la mobilisation de 340 camions d'intervention rapide et de 14 camions-citernes, outre la réquisition de 7.000 agents au niveau de l'administration des forêts et de 15.000 agents de la Protection civile.

Evoquant la lutte contre les feux de forêt, le ministre a annoncé la mise en place, cette année, d'une commission mixte en charge de ce dossier, précisant qu'elle est composée de 13 secteurs en vue d'assurer une intervention urgente. Il a fait état, en outre, de l'existence d'un plan national d'intervention. Concernant les constructions réalisées à l'intérieur des espaces forestiers, le ministre a affirmé que le texte de loi prévoyait l'interdiction de toute construction dans ces espaces sans permis, insistant en revanche sur les dispositions encourageant les investissements sylvicoles, touristiques notamment.

Répondant par ailleurs à des préoccupations en lien avec le secteur agricole, notamment l'approvisionnement du lait pasteurisé subventionné, M. Henni a annoncé «une révision en septembre prochain de la gestion de la filière lait».

Avant d'entamer cette opération et comme première étape, il a relevé la possibilité d'augmenter les quantités de la matière première ou de la poudre de lait utilisée pour la production du lait en sachet subventionné de 30% à 50%, sur demande des walis des wilayas où un manque de cette matière est enregistré. Quant à la problématique de distribution, M. Henni a précisé que le secteur qui œuvre à assurer le suivi de l'opération, a lancé la numérisation du processus de distribution au niveau de la wilaya de Ain Defla, choisie comme wilaya pilote pour tester l'efficacité de la procédure.

S. B.

54e FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

Tebboune donne le coup de starter

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé hier, au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), à l'inauguration de la 54e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), placée sous le thème «Algérie : vision et nouvelles perspectives».

Le président de la République a été accueilli au Palais des expositions par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, le Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ainsi que le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi.
Près de 640 exposants, algériens et étrangers, prennent part à cette édition qui se poursuivra jusqu'au 25 juin en cours. L'Italie est l'invité d'honneur de cet évènement économique de grande importance, organisé sous le haut patronage du président de la République.
Cette nouvelle édition de la FIA a ouvert ses stands à 473 entreprises algériennes et 165 étrangères représentant 30 pays à savoir : la Turquie, la Biélorussie, la Jordanie, l'Allemagne, le Cameroun, la Syrie, Cuba, la France, le Sénégal, le Pakistan, l'Italie, l'Iran, le Ghana, la Tunisie, le Mali, la Palestine, le Vietnam, le Brésil, le Bangladesh, le Niger, la Mauritanie, la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le Mozambique, le Kenya, l'Azerbaïdjan, la Tanzanie, la Lybie et l'Egypte. La Chine et la Russie sont représentées par des participations individuelles.
L'Italie est représentée dans cette édition par 13 exposants, tandis que la Jordanie vient en tête de la participation étrangère avec 25 exposants, suivie notamment de la Turquie (22), la Syrie (20), l'Iran (12), le Pakistan (11) et la Palestine avec 10 participants.



Outre les entreprises étrangères, il y a participation de 473 exposants nationaux répartis sur 157 entreprises publiques et 316 privées, activant dans les domaines des industries électroniques et électriques, électroménager, agroalimentaire, services, industries chimiques, pétrochimiques et mécaniques, artisanat, bâtiment et travaux publics.
La 54e édition de la FIA est marquée par un important programme d'animation. Il s'agit, notamment, de l'organisation du 1er forum «Algéria expo-Invest» dédié à faire connaitre les opportunités d'investissement prometteuses et les avantages offerts par la nouvelle loi sur l'investissement, ainsi que les opportunités d'exportation dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine.
En outre, des conférences économiques seront présentées par l'ambassade d'Italie en Algérie, en marge du Salon, qui traiteront du partenariat algéro-italien et des opportunités de collaboration, principalement dans la filière agricole.
De son côté, l'ambassade de Grande-Bretagne en Algérie présentera une conférence intitulée «Schéma préférentiel pour les pays émergents», afin de présenter aux exportateurs algériens les privilèges réservés aux marchandises exonérées de frais de dédouanement pour accéder au marché britannique.

Mahfoudh B.

ABDELWAHAB ZIANI PRÉSIDENT DE LA CIPA :

«La FIA, une occasion pour promouvoir la production nationale»

LA FOIRE internationale d'Alger (FIA) est une occasion pour l'Algérie de promouvoir la production nationale et d'évaluer sa contribution à l'économie africaine, mais aussi de marquer sa place à l'échelle régionale et mondiale vu que le pays se prépare à être membre des BRICS. C'est ce qu'a indiqué, hier, le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), Abdelwahab Ziani.
« Cela fait longtemps qu'on parle des BRICS, l'Algérie doit intégrer ce bloc et avoir une part dans le continent africain et dans le monde. Nous avons les moyens de développer notre économie, à l'instar de la superficie du pays, la ressource humaine, la richesse du sol, sans oublier la loi qui commence à s'adapter notamment sur l'investissement visant à faire inscrire le pays dans une nouvelle économie », a affirmé Ziani.
Concernant la compétitivité des produits algériens, le responsable a fait savoir que « les produits algériens sont aux normes internationales et on peut remarquer leur diversification à travers la FIA », ajoutant que « 60% des produits industriels algériens sont certifiés, plusieurs entreprises disposent d'un certificat ISO 22000. On a appris de l'expérience chinoise qu'une entreprise ne peut pas exporter si elle n'est pas certifiée à l'intérieur de son pays ». A ce titre, Ziani a fait appel à tous les industriels, pour qu'ils soient certifiés « pour faire un label algérien dans le but d'intégrer le marché national et international ».
S'agissant sur l'amélioration de la production, celle destinée au marché local et celle destinée à l'exportation, M. Ziani a expliqué que « Nous avons une surcapacité des machines qui sont installées en Algérie. On ne va pas importer des machines, il suffit de tripler la production ». Selon lui, il est important d'installer « des mesures d'accompagnement avec des pays frères qui veulent travailler avec nous, tels que l'Italie, la Russie qui sont là aujourd'hui pour booster la production et certaines industries manquantes en Algérie ». **Rim Boukhari**

SALON DU BOURGET

Air Algérie confirme la commande de huit Boeing 737 max 9

LA COMPAGNIE aérienne Air Algérie a confirmé hier, en marge du salon international du Bourget (France) une commande de huit Boeing 737-9, et signé un protocole d'accord pour deux 737-800 BCF (Boeing Converted Freighter) afin de répondre à la demande croissante de fret dans la région. Les avions 737-9 seront configurés pour accueillir 193 passagers en deux classes, avec une autonomie de 3300 milles nautiques, selon l'avionneur américain. Air Algérie exploite une flotte monocouloir de plus de 30 Boeing 737-600, 737-700 et 737-800. L'acquisition du 737-9 « permet à la compagnie aérienne de transporter plus de passagers, augmentant ainsi la rentabilité de son réseau ». Les deux 737-800BCF s'ajouteront un premier exemplaire entré en service en 2018. Les cargos convertis représentent essentiellement le début d'une unité de fret dédiée pour Air Algérie, qui exploite un total 55 avions de passagers et un Hercules L100-30 – la variante civile du transport militaire Lockheed C-130, selon le site Web de la société. Le 737-800 est un avion de taille standard et peut transporter plus de 26 tonnes de charge utile une fois reconfiguré pour transporter des conteneurs sur le pont principal. La flotte passagère d'Air Algérie comprend 25 737-800. « Cette commande contribuera au développement de la flotte d'Air Algérie », a déclaré dans un communiqué Yacine Benslimane, directeur général d'Air Algérie. « Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie d'extension de la flotte d'Air Algérie par l'achat de nouveaux avions ».
Le 737 MAX 9 « est parfaitement adapté au réseau régional d'Air Algérie, lui offrant une capacité et une flexibilité supplémentaires pour fonctionner de manière transparente avec sa flotte de 737 existante », a expliqué de son côté Stan Deal, PDG de Boeing Commercial Airplanes. **M. B.**

APRÈS ROME, IL EST ATTENDU À BELGRADE ET À BERLIN

Première tournée en Europe de Attaf

DANS le cadre de sa tournée en Europe, le chef de la diplomatie Ahmed Attaf a effectué sa première escale en Italie où il a rencontré hier dans la matinée son homologue, Antonio Tajani. La crise russo-ukrainienne et la médiation algérienne étaient au menu de la rencontre entre Ahmed Attaf et son homologue italien. Les deux parties devrait également aborder le sujet de la coopération entre les deux pays amis.
Lors de cette escale italienne de son périple européen, Ahmed Attaf s'est également entretenu avec le président de la chambre des députés de l'Italie, Lorenzo Fantana.
Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, effectue des visites de travail en République d'Italie, en République de Serbie et en République fédérale d'Allemagne. C'est ce qu'a indiqué lundi soir un communiqué du ministère.
Il s'agit d'une première grande tournée en Europe de la part du ministre des Affaires étrangères. Le choix de ces trois Etats n'est pas fortuit, selon de nombreux observateurs de la scène diplomatique.
Ces visites s'inscrivent dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de la consolidation du dialogue politique sur les questions qui concernent les intérêts fondamentaux et les intérêts majeurs de l'Algérie et de ses partenaires», précise le communiqué du MAE.
Dans ce contexte, il sera surtout question de l'évaluation des relations de coopération bilatérales dans différents domaines et de l'examen des moyens de les promouvoir, outre l'échange des vues concernant les derniers développements sur les scènes régionale et internationale, notamment en ce qui concerne le Maghreb, la région sahélo-saharienne, les régions méditerranéenne et du Proche-Orient, outre les tensions qui marquent les relations internationales, sur fond de la guerre en Ukraine», conclut la source.
Les médias italiens ont consacré de longs articles à cette visite de Attaf, dont Rome est la première escale de sa tournée. Tout en évoquant la qualité des relations entre l'Algérie avec la Serbie et l'Allemagne, l'agence italienne Nova soutient que « le choix de commencer une tournée européenne par l'Italie confirme le partenariat stratégique entre les deux pays ». Un choix, en effet, somme tout naturel eu égard à la densité des relations et l'intensité de l'amitié entre les deux pays.
Deux aspects de la relation algéro-italienne que Nova n'a pas omis de décortiquer.
Rappelant également que la visite de Attaf en Italie et sa rencontre hier avec Tajani « font suite à la conversation téléphonique entre les deux ministres en mars dernier dans le but d'approfondir l'amitié et la collaboration entre les deux pays, l'agence établit également un lien avec la prochaine rencontre prévue en juillet, dans le cadre du dialogue stratégique entre l'Italie et l'Algérie, important mécanisme de concertation, et surtout avec la visite d'État du président de la République prévue en Italie au mois de novembre prochain.

Mahfoudh B.

MÉDECINE NUCLÉAIRE

Réunion Arkab-Aoun pour le suivi de la feuille de route

LE MINISTRE de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a coprésidé avec le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, une réunion de travail et de suivi de l'élaboration d'une feuille de route pour orienter l'investissement vers les techniques et les applications nucléaires à usage médical. La rencontre s'est déroulée au siège du Commissariat à l'énergie atomique (COMENA), en présence de représentants des ministères de la Santé, et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ainsi que de membres du groupe de travail intersectoriel (Energie et Mines, Santé, Enseignement supérieur et Recherche scientifique, Industrie et Production pharmaceutique, et COMENA) chargé d'élaborer la feuille de route, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie. La réunion était l'occasion de présenter un exposé sur le rapport préliminaire et le plan d'action élaboré par le groupe de travail intersectoriel concernant plusieurs aspects, dont la prévention, le diagnostic, le traitement, la maintenance des équipements, la formation, la recherche scientifique et le développement technologique, a ajouté la même source. Après avoir salué les efforts du groupe de travail chargé d'élaborer et de finaliser la feuille de route et le plan d'action, les ministres ont été unanimes à souligner la nécessité d'établir un échéancier, en définissant les équipements de médecine nucléaire prioritaires en vue de les produire localement et de bénéficier des expertises et du transfert technologique dans ce domaine. Pour rappel, M. Arkab avait présidé, le 16 avril dernier, l'installation d'un groupe de travail multisectoriel chargé d'élaborer une feuille de route pour orienter l'investissement dans les techniques et les applications nucléaires à usage médical. Le groupe de travail est chargé de recenser les utilisations actuelles en Algérie des techniques et des applications nucléaires en matière de lutte contre le cancer et de définir les besoins immédiats et à moyen terme dans le cadre du programme national de lutte contre le cancer. Le groupe est également chargé de déterminer et d'organiser l'infrastructure dans le cadre du programme de recherche scientifique lancé dans ce domaine et d'élaborer des programmes de formation et de qualification, en veillant à renforcer les capacités nationales et à promouvoir les relations de coopération internationale et régionale pour soutenir le programme de lutte contre le cancer en Algérie.

S. N.

D'IMPORTANTS MOYENS FINANCIERS MOBILISÉS PAR L'ETAT

Objectif : rationaliser la consommation d'énergie

La rationalisation de la consommation d'énergie fait partie d'un vaste programme élaboré par l'Etat et dont la mise en œuvre nécessite la mobilisation de moyens financiers importants. C'est dans ce cadre qu'un montant de pas moins de 260 milliards de dinars a été consacré à la mise en œuvre de ce programme.

Le Directeur général de l'Agence nationale de développement de l'utilisation et rationalisation de l'énergie, Merouane Chaâbane, qui a fait cette annonce, a souligné que l'Etat a alloué des sommes importantes pour mettre en œuvre le programme national de maîtrise de l'énergie dans le cadre de sa stratégie de rationalisation de la consommation et de la transition énergétique qui s'étend sur plusieurs étapes. Cela en mettant en œuvre le plan intérimaire qui s'étend de 2023 à 2030 visant à réduire la consommation d'énergie de 10%. Le programme élaboré à cet effet comprend plusieurs activités et projets touchant le secteur de l'habitat, en tant que secteur qui consomme le plus d'énergie, soit de l'ordre de 46%, suivi des secteurs des transports et de l'industrie, dont la contribution financière au remplacement des équipements consommateurs d'énergie, à leur tête les climatiseurs et les chauffages pour les citoyens et les instances, ainsi que la contribution au remplacement des appareils et des lampes de l'éclairage public, à travers un programme renfermant 350 000 points lumineux et d'autres projets, dont le changement d'énergie des véhicules de l'essence au gaz de pétrole liquéfié (GPL).
Les activités menées par l'Agence, notamment les activités de sensibilisation au profit des citoyens et des grands consommateurs, «ont commencé à porter leurs fruits», selon le conférencier. Un plus grand nombre de citoyens et de grands consommateurs ont commencé à comprendre la politique de l'Etat en matière de rationalisation des consommations d'énergie et s'y engagent, a souligné M. Chaâbane à l'occasion des travaux du séminaire national sur l'économie de l'énergie et l'efficacité énergétique, qui s'est tenu à l'Université des Sciences et de la Technologie Mohamed-Boudiaf d'Oran.
Il a, en outre, annoncé le lancement au courant de cette année d'un projet pilote de chauffage et de climatisation collectifs dans l'un des organismes publics, qui sera choisi prochainement, et qui sera soit une collectivité locale, soit un établissement universitaire, soit un grand hôpital, dans le cadre d'une initiative visant un fonctionnement centralisé de ces dispositifs à grande échelle. Pour sa part, Boudghen Stambouli, de la même université, a donné un aperçu sur les travaux scientifiques qui se déroulent dans cet établissement universitaire comme contribution à la stratégie de l'Etat en matière d'économie d'énergie et de transition énergétique qui comprend une formation aux phases de Master et de Doctorat dans plusieurs domaines liés à l'économie de l'énergie, au développement des énergies renouvelables et des projets de recherche spécialisés dans le même domaine. La même université a bénéficié dans ses travaux, dans le cadre de sa coopération antérieure avec six universités japonaises, du financement d'un projet d'étude et de recherche sur les énergies renouvelables d'une valeur de 5 millions de dollars, ayant pris fin en 2016, a indiqué M. Stambouli, ajoutant qu'un grand nombre de travaux scientifiques et de recherches sont toujours en cours dans ce domaine. Un ensemble de start-up ont pris part aux travaux de cette rencontre de deux jours organisée en coopération avec la Faculté de génie électrique de l'université des sciences et technologie Mohamed- Boudiaf d'Oran.

Mahdoud B.

ZITOUNI REÇOIT LE MINISTRE ITALIEN DES ENTREPRISES ET DU MADE IN ITALY

Renforcer la coopération bilatérale

LE MINISTRE du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a reçu, hier à Alger, le ministre italien des Entreprises et du Made in Italy, Adolfo Urso, ainsi que la délégation qui l'accompagne, avec comme objectif de la visite l'exploration des opportunités qui s'offrent aux deux pays pour donner un coup de booste à la coopération bilatérale.
Lors de cette rencontre, les entretiens entre les deux ministres ont porté notamment sur «les voies et moyens de renforcer la coopération économique et commerciale» entre l'Algérie et l'Italie, les deux pays étant déjà engagé dans une dynamique de coopération et de partenariats tous azimuts, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Lors de cette rencontre, M. Zitouni a mis l'accent sur l'importance du partenariat économique liant les deux pays.
Il a appelé «à son renforcement et à son élargissement dans divers domaines dans l'intérêt des deux pays et peuples», cela d'autant que le volume des échanges entre les deux pays dépasse les vingt milliards de dollars», est-il précisé dans le même communiqué.
Pour sa part, le ministre italien Adolfo Urso a salué «la qualité des relations bilatérales» entre les deux pays, affirmant que l'Algérie est «un partenaire stratégique pour l'Italie».
Il a également exprimé ses remerciements pour le choix de son pays en tant qu'invité d'honneur de la 54e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) qui s'est ouvert, hier après-midi, pour une durée de six jours. Au terme de leurs entretiens, MM. Zitouni et Urso se sont félicités «des bonnes relations liant les deux pays et ont réaffirmé leur engagement à les renforcer à l'avenir», es-il ajouté de même source.
Il convient de noter que les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie n'ont cessé d'augmenter. Ils ont atteint un niveau record durant l'exercice de l'année dernière, selon le montant annoncé par l'ambassadeur d'Italie à Alger, Giovanni Pugliese.
Il a indiqué que les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Italie ont bondi de 8 milliards d'euros en 2021 (un montant bas en raison notamment de la pandémie de Covid-19 qui avait influé sur les échanges commerciaux à l'échelle mondiale) à 20 milliards d'euros en 2022.

Hamid B.

CONCOURS MEDIA STAR

Ooredoo rappelle le dernier délai pour la soumission des candidatures

A QUELQUES jours seulement de la date limite du dépôt des candidatures du concours Media Star 2023, Ooredoo invite les journalistes ayant terminé leurs travaux et désireux de participer au concours à soumettre ou déposer leurs travaux journalistiques et ce, avant le mardi 27 juin 2023 à 17h00. Pour faciliter la participation des journalistes à ce concours, Ooredoo a mis en place un canal de soumission très innovant, par l'ouverture d'une plate-forme numérique dédiée à travers laquelle les journalistes peuvent déposer leurs candidatures. Pour ce faire, ils doivent accéder à la plate-forme via les liens ore.do/media-star-participation et mediastar.ooredoo.dz (à la condition que le volume du travail soumis ne dépasse pas 80 Mo) puis remplir un formulaire et joindre des pièces justificatives (photo d'identité, carte de presse et le travail journalistique (article, enregistrements sonore et vidéo). Les candidats peuvent également envoyer leurs dossiers à l'adresse mail Rpubliques@ooredoo.dz. Ils peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau des différents sièges de Ooredoo sis aux adresses suivantes :
- Siège central : Ooredoo, 66, Route de Ouled Fayet, Chéraga, Alger.
- Région Ouest : Direction régionale Ooredoo : Coopérative Ibn Sina ilot n°137- Point du Jour, Oran.
- •Région Est : Direction régionale Ooredoo, Zone industrielle Palma, Constantine.

Les candidats exerçant en dehors des wilayas d'Alger, d'Oran et de Constantine peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau des Espaces Ooredoo.
Il y a lieu de rappeler que le concours «Media Star» est ouvert aux travaux en langues arabe, Tamazight, française et anglaise, qui ont été publiés ou diffusés sur les canaux médiatiques algériens entre le lundi 12 septembre 2022 et le mardi 27 juin 2023. Les travaux doivent traiter de la thématique principale «La numérisation en Algérie : acquis, enjeux et perspectives», développée, entre autres, dans les sous-thèmes suivants :
- L'impact de la digitalisation sur le développement économique et social en Algérie ;
- L'impact de la digitalisation sur le développement environnemental en Algérie ;
- La dématérialisation des démarches et des documents administratifs en Algérie ;
- Les startups et la digitalisation en Algérie ;
- Le paiement électronique et le commerce électronique ;
- La certification et la signature électroniques ;
- La création de contenu numérique local et le support de diffusion.

Pour plus d'informations sur ce concours, les journalistes sont priées de contacter le service des relations publiques à travers l'adresse mail (rpubliques@ooredoo.dz).

TRÈS FRÉQUENTES EN ÉTÉ

Comment éviter les intoxications alimentaires

Chaque été, le problème des intoxications alimentaires se pose avec acuité. Les chiffres communiqués annuellement donnent froid dans le dos, d'où la nécessité de redoubler d'efforts en termes de sensibilisation pour minimiser les dégâts.



Le ministère de la Santé recommande à tous les citoyens de prendre des mesures préventives pour éviter les intoxications alimentaires, qui peuvent être individuelles ou collectives, après avoir consommé les mêmes aliments ou de l'eau contaminés. «Les symptômes d'une intoxication alimentaire se présentent comme suit : nausées, douleurs abdominales parfois accompagnées de diarrhée et d'une température élevée. Ces symptômes apparaissent dans une période allant de quelques heures à plusieurs jours», indique le ministère dans son communiqué. A cet effet, il recommande aux citoyens d'appliquer «les règles élémentaires» en matière d'hygiène en veillant «à la propreté des mains et de la vaisselle, à laver les légumes et fruits avant leur utilisation et à vérifier la date de péremption des produits».

En outre, il conseil de maintenir le réfrigérateur à une température comprise entre «4 et 8 degrés celsius» mais aussi «de laver les planches de coupes et tous les ustensiles de cuisine ayant servi pour les viandes crues, de décongeler les viandes au réfrigérateur ou au micro-ondes et de ne jamais décongeler à température ambiante, ainsi que de ne jamais cuire les viandes à mi-cuisson et de les refaire cuire plus tard».

Le ministère préconise, par ailleurs, de se débarrasser des boites de conserve «déformées ou bombées» et celles «dégageant une odeur suspecte» et de séparer dans le frigo «les aliments cuits des aliments crus» afin d'éviter les contaminations croisées. Il a aussi insisté sur le risque qui existe à laisser des aliments cuits «plus de deux heures à température ambiante».

«Séparer les aliments cuits des aliments crus dans le réfrigérateur, conditionner les aliments dans des récipients fermés pour éviter tout contact entre les aliments crus et les aliments prêts à être consommés figurent, aussi, parmi les recommandations du ministère de la Santé.

Par ailleurs, et comme chaque année, le ministère de la Santé prévoit en collaboration avec le ministère du Commerce et les collectivités locales, un programme de prévention pour la saison estivale, notamment, des campagnes de sensibilisation, et ce grâce aux médias, à l'organisation de séminaires nationaux et régionaux pour la sensibilisation de proximité et surtout au contrôle des marchés et autres commerces. Pour limiter l'ampleur du phénomène, le ministère du Commerce, pour sa part, intensifie, chaque année, les opérations de contrôle sur «l'eau minérale, les jus, les fromages et les produits laitiers» qui demeurent «sensibles et périssables». Ce programme spécial visera «les unités de production et les circuits de commercialisation, dont les conditions d'étalage et de stockage».

Lynda Louifi

MÉDÉA

L'accès à la forêt interdit aux véhicules et aux motos

POUR préserver le milieu forestier durant la période estivale favorable aux départs de feu, les autorités de la wilaya ont décidé d'interdire l'accès aux zones forestières aux véhicules et aux motocycles durant la campagne de prévention et de lutte contre les incendies qui va du 1er juin au 31 octobre, a indiqué la wilaya dans un communiqué. C'est en vertu d'un arrêté du wali n°724 du 15 juin 2023, portant «interdiction d'accès à la forêt aux camions, voitures et motos» pris sur proposition du conservateur des forêts que la wilaya appelle la population de la région ainsi que les visiteurs à se conformer à la nouvelle mesure qui, dit-elle, vise également l'interdiction de l'utilisation des barbecues dans le milieu forestier.

Plus d'une vingtaine de sites sensibles ont été recensés. Ils sont localisés dans douze communes, à savoir Médéa, El Hamdania, Harbil, Bouskène, Souagui, Berrouaghia, Ouled Deid, Aïn Boucif, Ouled Hellal, Ouled Antar, Boghar et M'Ftaha, où l'accès des véhicules et motos est «formellement interdit».

Le même arrêté fait interdiction de tout usage de barbecues à l'intérieur du domaine forestier durant toute la période de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt qui commence le premier juin et qui s'achève au dernier jour du mois d'octobre, «sauf dans certains endroits déterminés par l'administration et situés à une distance d'au moins un km de la forêt», a précisé la wilaya dans son communiqué.

La même source explique qu'il est tout de même mis à la disposition des citoyens de la région et autres visiteurs, des lieux de détente et des endroits frais qui sont bien déterminés. Elle affirme, dans ce sens, que «l'accès aux aires forestières et boisées demeure autorisé dans les forêts récréatives qui sont destinées à accueillir les familles et les touristes, les organismes et les personnes habilitées, les habitants des zones proches de la forêt durant la période allant du premier juin au 31 octobre 2023».

D'autres mesures d'interdiction sont également contenues dans l'arrêté de la wilaya de Médéa. Cette dernière fait également savoir qu' «il est exclu d'organiser des bivouacs à l'intérieur des zones forestières ou d'allumer des feux pour la préparation de repas dans ces mêmes zones forestières».

La décision des autorités de ne pas permettre aux véhicules et aux engins motorisés d'accéder à la forêt est venue à point nommé pour «mettre fin aux atteintes à l'équilibre des écosystèmes et à la préservation de la faune et la flore des zones citées». Les incendies ayant ravagé les massifs forestiers de la wilaya, comme tant d'autres à travers le territoire national, ont poussé les autorités, aussi bien à l'échelle nationale que locale, à prendre des mesures supplémentaires.

Tout un chacun se souvient des images diffusées sur les réseaux sociaux en 2021 montrant des «pseudo-touristes» s'adonnant à des rodéos motorisés et à des manœuvres dangereuses dans l'aire du site du lac suspendu de Dhaia, à une douzaine de kilomètres au Nord de Médéa. De tels comportements ne sont, désormais, plus tolérés.

De Médéa, Nabil Bey

ASSAINISSEMENT DU FONCIER AGRICOLE

Plus de 2100 hectares récupérés à Médéa

LA COMMISSION locale du contrôle et du suivi des projets agricoles du foncier agricole de la wilaya de Médéa a recensé 2142 hectares récupérés dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, selon un premier bilan non exhaustif des opérations menées sur le terrain, dans le cadre de la préservation et la protection des terres agricoles. Présenté à l'occasion de la réunion consacrée à la situation du foncier agricole, sous la présidence du wali, Djahid Mous, le bilan de l'enquête a mis en évidence l'important volume des terres agricoles qui sont l'objet d'une exploitation informelle et qui ont fait l'objet de mesures de récupération par l'administration. A ce titre, est-il indiqué par un communiqué de la wilaya, quelque 132 propriétés agricoles exploitées de manière illégale ont fait l'objet de décisions immédiates de récupération signées par le wali de Médéa. En effet, ces décisions de récupération ont été émises après «vérification de l'exploitation illégale des terres agricoles», alors qu'il est prévu la poursuite des opérations de récupération et le «lancement d'avis d'accès à la propriété dans le cadre de la concession pour bénéficier du droit d'usufruit, conformément aux dispositions légales, notamment le décret exécutif 10-326 précisant les modalités d'application du droit de concession» pour exploiter les terres agricoles appartenant à l'Etat. Toutes les mesures prises par l'administration visent, en premier lieu, à garantir la préservation et la protection des terres agricoles, «facteurs clés pour garantir la sécurité alimentaire, cette dernière étant l'une des priorités absolues de l'Etat», a noté la wilaya dans son communiqué. Des mesures qui s'inscrivent dans la stratégie de l'Etat en vue de «remembrer les terres agricoles» et de répondre au «problème de durabilité, essentiellement, dans l'exploitation des terres agricoles, d'où la nécessité de les protéger, ces dernières étant un élément clé dans la sécurité alimentaire», a tenu à souligner la wilaya.

Nabil B.

LUTTE ANTIDROGUE

Saisie de 12 150 capsules psychotropes à Guelma

LES SERVICES de la police judiciaire de la wilaya Guelma ont saisi 12 150 capsules psychotropes et arrêté cinq personnes dans deux opérations distinctes, a indiqué la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Selon la même source, pas moins de 9.630 capsules à effets psychotropes ont été saisies dans la première opération ayant permis de démanteler une bande criminelle qui s'adonnait à ce trafic en exploitant un car de transport de voyageurs dans la commune de Bendjerah (Sud de Guelma). Cette opération a permis également de saisir une somme d'argent issue de ce trafic et d'arrêter quatre suspects âgés entre 35 et 43 ans résidant à Guelma, a-t-on précisé. La seconde opération a permis la saisie de 2.520 capsules psychotropes trouvées en possession d'un suspect âgé de 39 ans interpellé à l'avenue Didouche-Mourad au centre-ville de Guelma, a ajouté la même source. Des dossiers pénaux ont été constitués contre les mis en cause qui ont été présentés jeudi devant les instances judiciaires compétentes près le Tribunal de Guelma.

R. N.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE, L'HISTOIRE DE L'ALGÉRIE, DES NUMIDES AU 05 JUILLET 2023

Une histoire millénaire de lutte pour les libertés

Professeur des universités, expert international docteur d'Etat 1974- membre de plusieurs organisations internationales

« Bien informés, les Algériens sont des citoyens, mal informés, ils deviennent des sujets »



Si la sédentarisation s'est faite au temps des Phéniciens et des Royaumes numides, c'est l'urbanisation qui constitue la base de l'empire romain. Le nombre et la splendeur monumentale des cités romaines que révèlent les imposantes ruines de Timgad, Lambèse, Djemila-Cuicul, Tiddis, Tipaza témoignent du rôle joué par les Cités africaines. Dans le monde, seules deux villes, demeurent intactes et témoignent de la perfection urbanistique des cités romaines : Pompéi, en Italie, ensevelie et sauvegardée par les cendres du Vésuve, et Timgad en Algérie, ensevelie et sauvegardée par le sable du désert. Les Berbères, christianisés par Rome résistèrent de façon différenciée à la chute de Rome, puis des Vandales et l'instabilité durant la période byzantine. Certains s'enfuient en Sicile. D'autres, notamment dans les Aurès, vont résister à l'arrivée des musulmans entre 670/702. Cette période a entraîné la reconstitution de plusieurs principautés berbères. De nombreux Berbères se convertissent ensuite en masse à la religion musulmane. La conquête musulmane de l'Espagne et du sud de la France qui s'ensuivit fut menée par un contingent arabo-berbère comptant beaucoup de convertis.

2.-DE LA PÉRIODE DU KHARIDJISME À LA DYNASTIE DES ALMOHADES

Durant le kharidjisme amazigh de 736/947, les Imazighen ne tardent pas à se révolter contre l'autorité du calife d'Orient, autant pour des raisons fiscales que politiques. Plusieurs royaumes amazighs autonomes font leur apparition. Dans le Maghreb central, l'un d'eux, la principauté de Tahert se développe durant 140 ans. À la suite du grand schisme de l'islam, lorsque Ali, gendre du prophète disputant le califat à Muawiya accepta une transaction, à la suite de laquelle Muawiya fut vainqueur. L'islam se divisa alors en deux branches principales : les adeptes de la branche dominante prirent le nom de sunnites et ceux qui se réclamaient d'Ali devinrent les chiites. La branche qui prévalut en Afrique du Nord est le sunnisme. Quant au kharidjisme, il disparut entièrement de l'Afrique du Nord où il n'a subsisté que dans le Sud algérien, au Mzab, les actuels originaires du Mzab, ou mozabites exerçant dans le reste de l'Algérie, les activités pacifiques, notamment le commerce contrastant particulièrement avec le goût pour le combat de leurs ancêtres. Vient la dynastie rostémide de 776/909, Ibn Rustom prenant comme épouse une femme berbère des Banou Ifren. Il fonde en 761 un royaume ibadite dans le nord du Maghreb avec Tabert pour capitale. Celui-ci, comme l'émirat de Cordoue depuis sa création en 756, conserve son indépendance du califat des Abbassides, malgré les pressions diplomatiques et militaires ainsi que les pertes de territoires. En 909, en proie à des crises intérieures, le chef chiite et fondateur de la dynastie des Fatimides, Obeid Allah, mit fin au royaume rostémide. Pour la dynastie Idrisside de 788/985, Idriss prend comme épouse une Berbère et eu un enfant, Idriss II. Deux versions des faits existent : selon la première, Abou Ourra invite Idriss vers 790 à séjourner à Tlemcen. Selon la deuxième version, Idriss regroupe ses alliés et fait une incursion à Tlemcen. Le chef des Maghraouas Mohamed Ibn Khazer fait allégeance à Idriss vers 790. Idriss va combattre les kharidjites et les Aghlabides, lorsqu'il prend le pouvoir au Maghreb. La dynastie Ifrenide ayant régné de 790/1066 est anciennement établie dans leur royaume de Tlemcen. Les Banou Ifren sont des opposants à tous les régimes idéologiques. Ils choisissent d'être sufrites berbères au début VIIe siècle. Abu Yazid, vers 942, est le chef de la révolte contre les Fatimides. Mais, vers 947, il est tué et les Banou Ifren organisent une lutte contre les Fatimides. Les Banou Ifren reprennent leurs territoires et contrôlent tout l'ouest du pays. Yala Ibn Mohamed détruit complètement Oran et choisit Ifgan comme capitale militaire. Les Fatimides font ensuite alliance avec les Banou Ifren. Des luttes acharnées entre les trois dynasties (Maghraouas, Ifreides et Zirides) débutent pour le pouvoir du Maghreb. Il en ressort que les Banou Ifren ne cèdent pas face aux deux dynasties et Tlemcen reste leur capitale. La dynastie Banou Ifren s'achève dès l'arrivée des Hilaliens et des Almoravides au Maghreb. Vient ensuite la dynastie Aghlabide de 800/909. En 800, le calife abbasside Haroun ar-Rachid délègue son pouvoir en Ifriqiya à un gouverneur arabe du Zab, Ibrahim Ibn Al-Aghlab, qui obtient le titre d'émir Al-Aghlab établissant la dynastie des Aghlabides, qui règne durant un siècle sur le Maghreb central et oriental. Le territoire bénéficie d'une indépendance formelle tout en reconnaissant la souveraineté abbasside, les émirs aghlabides prêtant allégeance au calife abbasside. Au début du Xe siècle, une nouvelle dynastie supplante les Aghabides et les Rostémides et dans le Maghreb central : les Fatimides de 909/ à 972. De doctrine chiite et pensant que le califat doit revenir à la descendance d'Ali, ils considèrent les khalifes Abbassides comme des usurpateurs. Aussi, dès sa prise de pouvoir en 909 à Raqqada, le premier représentant de cette dynastie, Ubayd Allah revêt le titre de Mahdi et celui de commandeur des croyants. Il constitue une armée parmi les Kutamas, et s'attaque aux Aghlabites dont il conquiert l'émirat en une quinzaine d'années (893-909). Cependant, les tribus berbères zénètes d'Abu Yazid en 944 s'emparent de Kairouan. Le chef berbère Ziri Ibn Menad, ayant réuni sous son autorité les tribus Sanhadja, met en déroute les tribus zénètes et sauve l'empire Fatimide. Il y gagne le poste de gouverneur du Maghreb central comme récompense de sa fidélité. Peu à peu, l'armée affaiblie des Fatimides se recompose, puisant toujours ses forces chez les Kutamas, mais aussi désormais en Perse et en Syrie. Ils parviennent finalement à se réimposer en maîtres du Maghreb occidental, avant de tourner leurs efforts armés vers l'Orient, pour aboutir à la conquête de l'Egypte en 969. À partir de ce moment, les Fatimides commencent à se désintéresser de leurs terres d'origine, les laissant au fur et à mesure tomber aux mains des Zirides à tel point qu'en 1060 la dynastie n'a plus pour territoire que l'Égypte. Le Maghreb a connu également la domination de la dynastie Maghraoua de 970/1068 et celle des Zirides de 972 à 1152. Les Maghraouas sont une tribu zénète dont le royaume est dans le Chlef actuel. Les Maghraouas s'allient aux Fatimides puis aux Omeyyades mais finissent par former une dynastie indépendante avec pour capitale Oujda. Les Maghraouas, grâce à Ziri Ibn Attia, prennent les principales villes de l'ouest : Tlemcen et les Zibans. Les Maghraouas envahissent la partie nord, le Maghreb el Aqsa (actuel Maroc), et choisissent Fès comme capitale. Les deux dynasties Zénètes se font la guerre. Plusieurs chefs des Maghraouas commandent la dynastie jusqu'à sa chute vers 1068. Quant à la dynastie ziride fondée par Bologhine Ibn Ziri, originaire de ces tribus berbères sanhadjas, elle règne sur l'Ifriqiya et une partie d'Al Andalus pendant environ deux siècles avec successivement Achir Kairouan et Mahdia pour capitales. En 1046, alors vassaux des Fatimides, les Zirides rompent totalement leurs relations : en reconnaissant les Abbassides comme califes légitimes, les Zirides montrent ouvertement aux Fatimides qu'ils abandonnent le chiisme. Pour réprimer les Zirides, les Fatimides envoient en 1052 les Hilaliens qui détruisent Kairouan en 1057. Mahdia devient alors la nouvelle capitale de l'empire.

3.-LA DYNASTIE DES HAMMADITE ET DES ALMORAVIDE

De 1014 à 1152 lui succède la dynastie des Hammadite qui est une branche des Zirides puisque son fondateur Hammad Ibn Bologhine est le fils de Bologhine Ibn Ziri. Il gouverne sur un territoire correspondant à peu près à l'actuelle Algérie hors Sahara durant un siècle et demi. Hammad Ibn Bologhine fonde la dynastie en 1014 en se déclarant indépendant des Zirides et en reconnaissant la légitimité des califes Abbassides de Bagdad. Mais c'est seulement en 1018 que les Zirides reconnaissent l'autorité des Hammadides. Leur capitale est dans un premier temps Al-Qala, quand, menacée par les Hilaliens, elle devient Bejaïa. Les incursions des Hilaliens, à partir de 1052, affaiblissent grandement la dynastie jusqu'à ce qu'elle soit définitivement vaincue à l'arrivée des Almohades. À la suite de la rupture avec les Zirides et dans le but de les punir, les Fatimides envoient les Hilaliens, une confédération de tribus venues en majorité d'Egypte. Ils étaient alliés avec les Hammadides ce qui permit la destruction des Ifrenides. En 1152, un siècle après l'arrivée des premiers contingents bédouins, les Béni Hilal se regroupent pour faire face à la puissance grandissante des Almohades, maîtres du Maghreb el-Aqsa et de la plus grande partie du Maghreb central. Mais ils sont écrasés à la bataille de Sétif. Paradoxalement, cette défaite n'entrave pas leur expansion, elle en modifie seulement le processus. Les Almoha-des, successeurs d'Abd el-Moumen, n'hésitent pas à utiliser leurs contingents et ordonnent la déportation de nombreuses fractions Ryâh, Athbej et Djochem dans diverses provinces du Maghreb El-Aqsa, dans le Haouz et les plaines atlantiques qui sont ainsi arabisés. Il y a lieu également de retenir l'importance de la dynastie Almoravide. C'est une dynastie berbère en provenance du Sahara qui régna sur le Sahara, une partie du Maghreb et une grande partie de la péninsule Ibérique de la fin du XIe au début du XIIème siècle. C'est Yahya Ibn Brahim qui, en islamisant en 1035 sa tribu berbère, donne naissance à une communauté religieuse militaire qui sera à l'origine de la dynastie almoravide. Mais, c'est souvent Abdallah Ibn Yassin qui est considéré comme le père spirituel de ce mouvement. À la tête d'une armée de plus en plus impressionnante, il convertit par la force ses voisins, profitant du prétexte pour agrandir son influence territoriale. Dès 1054, il part à la conquête de l'empire du Ghana Le successeur d'Abdallah Ibn Yasin, Abu Bakr Ibn Omar est considéré comme le premier souverain almoravide. C'est lui, qui, aux alentours de 1070 fondera la ville de Marrakech avant de repartir au Ghana prendre sa capitale en 1076. Marrakech est la capitale d'un empire immense, du Niger au Tage. C'est l'apogée des Almoravides qui mènent l'une des plus grandes puissances méditerranéennes mais aussi africaines. Certaines sources indiquent aussi que les Almoravides prennent Tlemcen et Alger. D'autres sources signalent que les Almoravides s'arrêtent aux bornes des Zirides et aussi des Hammadides.

A SUIVRE

MISSILES LONGUE PORTÉE

Choïgou met en garde Kiev en cas de frappe contre la Russie

La Russie frappera les «centres de décision» en Ukraine si des armes occidentales à longue portée sont utilisées pour attaquer le sol russe, a mis en garde le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou.



Les forces ukrainiennes prévoiraient de frapper le territoire russe, à l'aide de systèmes américains de lance-roquettes multiples et de missiles de croisière franco-britanniques, a affirmé ce 20 juin Sergueï Choïgou. Choïgou : l'Ukraine envisage d'utiliser des armes occidentales dans ses frappes contre la Russie «Selon nos renseignements, les dirigeants des forces armées ukrainiennes planifient de frapper le territoire de la Russie, y compris la Crimée, avec des Himars et des Storm Shadow», a déclaré le ministre russe de la Défense lors d'une réunion de haut niveau de son département. «Le recours à ces armes en dehors de la zone de l'opération militaire spéciale impliquerait une participation à part entière des Etats-Unis et du Royaume-Uni au conflit et serait suivi de frappes immédiates sur les centres de décision» en Ukraine, a-t-il mis en garde. Des armements occidentaux toujours plus performants Storm Shadow est le nom britannique du SCALP-EG [acronyme de «Système de croisière conventionnel autonome à longue portée» et d'«Emploi général»], un missile à lancement aérien d'une portée de plusieurs centaines de kilomètres conçu dans les années 90 par Matra et British Aerospace. La fourniture à Kiev de Storm Shadow avait été annoncée le 10 mai par le ministre de la Défense britannique, Ben Wallace. Quant aux M-142 Himars (High Mobility Artillery Rocket System), ils sont présents sur le théâtre ukrainien depuis un an. Selon un article du Wall Street Journal, publié en décembre 2022, les Américains n'auraient pas fourni à Kiev des lanceurs capables de tirer des missiles ATACMS (Army Tactical Missile System) d'une portée de 300 kilomètres. La fourniture par l'Occident d'armes de longue portée à l'Ukraine, lui permettant de frapper le sol russe, demeure une «ligne rouge» aux yeux de Moscou. Depuis la multiplication des attaques ukrainiennes contre les régions frontalières russes, Washington, Londres et Paris répètent qu'ils n'ont pas autorisé Kiev à employer leurs armes pour frapper en Russie. Fin mai, le porte-parole du Conseil de sécurité nationale, John Kirby, assurait que la Maison Blanche avait «obtenu des Ukrainiens l'assurance qu'ils respecteraient ces souhaits». La même promesse aurait été formulée par Volodymyr Zelensky, à en croire Joe Biden lorsqu'il a donné son feu vert à la livraison à Kiev d'avions de combat F-16.

R. I.

LAVROV :

«L'Occident voit l'OTSC comme une menace à sa domination internationale»

L'OCCIDENT considère l'Organisation du traité de sécurité collective comme une «menace à sa domination», a estimé le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, lors d'une réunion avec ses homologues de l'OTSC à Minsk, ce 20 juin. «Cette organisation, ainsi que l'Organisation de coopération de Shanghai et les BRICS, sont considérés par l'Occident comme une menace à sa domination sur la scène internationale», a déclaré le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov à Minsk ce 20 juin, lors d'une réunion avec les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC). Percevant ces organisations comme «les centres émergents d'un futur ordre mondial multipolaire», l'Occident verrait celles-ci «comme une menace à ses intérêts et à son hégémonie», a poursuivi Sergueï Lavrov. Sergueï Lavrov : l'Occident considère l'OTSC comme une menace Des actions agressives pour diviser l'OTSC, les BRICS et l'Organisation de Shanghai «Nous observons également les actions vigoureuses et agressives de l'Occident pour diviser les membres de l'OTSC, ainsi que le groupe BRICS, l'Organisation de coopération de Shanghai», a déclaré le ministre russe. Au sein des BRICS, c'est l'affaire du mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale visant Vladimir Poutine qui a le plus fait couler d'encre. L'Afrique du Sud reconnaît en effet la compétence de cette juridiction, mais doit en principe accueillir le président russe au sommet des BRICS de Johannesburg au mois d'août. Des rumeurs, démenties par Moscou, avaient circulé, selon lesquelles le sommet serait déplacé en Chine. Prétoria avait, aussi, été accusée en mai par l'ambassadeur américain en poste, d'avoir livré des armes à Moscou. A Minsk, Sergueï Lavrov a noté la bonne entente entre les ministres des Affaires étrangères, rapportant que les participants à la réunion avaient jugé nécessaire de «résister à la pression de l'Occident» et de «renforcer la solidarité». «Nous sommes destinés à vivre côte à côte», a conclu le chef de la diplomatie russe à l'issue d'une rencontre avec le président biélorusse Alexandre Loukachenko. Organisation à vocation politico-militaire créée en 2002, l'OTSC regroupe l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Russie et le Tadjikistan.

R. I.

A LA VEILLE DE NÉGOCIATIONS AVEC LES TURCS

Déplacement de l'armée syrienne dans le nord

AVANT une réunion à Astana pour résoudre le conflit syrien, Damas a dépêché plusieurs régiments de la garde républicaine dans le nord du pays. Malgré le relatif calme sécuritaire en Syrie, le conflit est loin d'être terminé. Le 19 juin, l'armée syrienne a dépêché la garde républicaine en direction du nord d'Alep pour maintenir la pression sur les troupes pro-turques stationnées dans la région et sur les Forces démocratiques syriennes (FDS) dirigées par les Kurdes. Selon des sources locales, rapportées par le site arabe Al Quds al Arabi, les forces du régime ont envoyé des renforts militaires comprenant des éléments des 105e et 103e brigades (gardes républicains), y compris des chars T72, des véhicules blindés BMP, des transports de troupes, des unités du génie et de l'artillerie de campagne. Les troupes sont stationnées vers les axes des villes de Manbij et Al-Arima, non loin des différentes milices pro-turques et des forces des FDS. Vers un retrait turc du territoire syrien ? Ce bruit de bottes s'inscrit d'abord dans un contexte sécuritaire. Un attentat à la bombe a tué, le 19 juin, cinq soldats de l'armée syrienne dans la ville de Deir ez-Zor, a rapporté le média arabe Arabi Jdiid Cette attaque faisait suite notamment à la libération par les forces kurdes de plusieurs détenus appartenant à Daesh. Renfort de l'armée syrienne dans le nord du pays Mais ce renforcement militaire au nord intervient surtout à la veille du rassemblement à Astana. Sont attendues dans la capitale kazakh des délégations russes, turques, iraniennes, syriennes, mais aussi l'opposition à Damas, afin de trouver une sortie de crise pacifique. Ce mouvement de troupes serait une manière pour Damas de faire pression sur la Turquie pour qu'elle quitte le territoire syrien et également sur les forces kurdes pour qu'elles rejoignent le giron de Bachar al-Assad. Pour rappel, la Turquie d'Erdogan a repris depuis plusieurs mois le contact avec Damas grâce à la médiation de Moscou. Mais la normalisation n'est pas encore à l'ordre du jour : Bachar al-Assad exige en effet que les forces turques quittent tout le territoire syrien.

R. I.

ROUTE REGGANE-BORDJ BADJI MOKHTAR-TIMIAOUINE

Nécessité de livrer le 1er tronçon d'ici à la fin de 2023

LE MINISTRE des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rakhroukh, a affirmé, lundi depuis Bordj Badji Mokhtar, la nécessité de livrer, d'ici à la fin de l'année en cours, le premier tronçon (140 km) du projet de modernisation de la route nationale N 6 reliant Reggane, Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine.

M. Rakhroukh qui suivait un exposé sur le projet au niveau de la région Zighoud-Youcef lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, a précisé que « le premier tronçon du projet doit être livré d'ici à la fin de l'année, selon les normes requises, d'autant qu'il aurait dû être livré 15 mois après son lancement en 2019 ».

Il a, en outre, souligné que le retard accusé dans les travaux du projet, dont la réalisation implique nombre d'entreprises publiques, et auquel une enveloppe financière de plus de 9,4 milliards DA a été allouée, entraîne une augmentation des coûts, insistant sur la nécessité d'identifier les causes du retard accusé dans ce tronçon.

Il a, dans ce cadre, souligné l'importance de préparer un cahier des charges tenant compte de tous les aspects, notamment ceux liés à la disponibilité des équipements chez l'entreprise de réalisation.

De leur côté, les entreprises de réalisation ont exprimé leur engagement à respecter les délais et à livrer le premier tronçon d'ici la fin de l'année en cours, d'autant plus que le taux d'avancement des travaux est de 52%, selon les explications fournies par le directeur des travaux publics de wilaya.

Parmi les mesures prises pour livrer le projet dans les délais impartis, il y a lieu de citer le renforcement des chantiers avec sept (7) carrières pour assurer la disponibilité des graviers, cinq (5) stations d'asphalte et deux (2) autres de béton armé, en sus de l'augmentation des équipements et de la main-d'œuvre.

Quant à la deuxième tranche du projet, qui s'étend sur une longueur de 135 km jusqu'aux frontières de la wilaya d'Adrar, l'opération a été enregistrée en date du 16 avril dernier.

La direction des travaux publics est en passe d'achever la préparation du cahier de charges, avant de le soumettre à la commission centrale des marchés.

Pour rappel, M. Rakhroukh donnera, ce lundi, le coup d'envoi des travaux pour réaliser la troisième tranche du projet sur une distance de 150 km entre Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine.

Les directions des travaux publics de la wilaya d'Adrar se chargent de la gestion d'une tranche qui s'étend sur une distance de 40 km à Bordj Badji Mokhtar, étant donné que le taux d'avancement des travaux s'élève à 70%, en sus de veiller à la réalisation de près de 65 km dans la région d'Adrar.

Bordj Badji Mokhtar a bénéficié de plusieurs projets de développement dans le secteur des travaux publics, dans le but d'améliorer le cadre de vie dans les zones frontalières, en accordant plus d'attention aux pôles de vie situés entre Reggane, Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine.

L'objectif consiste également à rapprocher l'administration du citoyen et à créer des espaces d'échanges commerciaux entre ces trois régions à même de développer les échanges commerciaux dans le cadre de la zone de libre-échange avec les pays du Sahel. **R. R.**

TINDOUF

Ambitieux programmes pour valoriser et développer l'Arganier

Plusieurs opérations visant la valorisation de l'arganier dans la wilaya de Tindouf sont en cours de concrétisation à la faveur d'ambitieux programmes prônés par l'Etat pour le développement de cette espèce sylvicole rare et endémique de la région.



Mettant à profit la célébration de la Journée internationale de l'arganier sous le thème «Développement socio-économique et durabilité de l'écosystème de l'arganier», ces opérations ont porté, entre-autres, sur l'installation récemment, sous la supervision du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, du Conseil interprofessionnel de l'arganier de la wilaya de Tindouf.

Intervenant à cette occasion, le ministre a mis en valeur les diverses vertus socio-économiques et écologiques de l'arganier et son impact dans la lutte contre la désertification.

La création de cette instance intervient en application des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prises lors du conseil des ministres, tenu le 30 mai 2022, portant développement de l'arganier des régions dans le Sud-ouest du pays et les Hauts plateaux.

Les efforts de préservation, de réhabilitation et de développement de l'arganier ont été appuyés par la création prochaine d'un Centre national de développement de valorisation de la culture de l'arganier (CNDVCA) . L'on relève, à ce titre, la pose de la première pierre, au niveau de la pépinière des végétaux sahariens d'Oued-Djezz (Tindouf), pour la réalisation, sur une surface de trois (3) hectares, du Centre de développement et de valorisation de la culture de l'arganier et ses ressources phyto-génétiques sahariennes, comme première étape, s'ensuivra par la suite la création d'un Centre international de l'arganier et la valorisation de cette filière.

Entre autres missions assignées au Centre figurent la préservation de l'écosystème de l'arganier, la réalisation des travaux d'expérimentation dans les régions de développement de cet arbre, son intégration dans les systèmes de production agro-sylvicole, la mise à la disposition d'une banque de semences et le suivi de la production des semences et de l'huile de cette espèce endémique qu'est l'arganier.

Le Centre de développement et de valorisation de la culture de l'arganier et ses ressources phyto-génétiques sahariennes est également habilité, au titre des lois en vigueur, à conclure des conventions avec des organisations nationales et internationales, l'organisation et la participation dans des manifestations scientifiques nationales et internationales et le recours aux expériences des spécialistes en production végétale, dont notamment l'arganier.

La mise en œuvre des programmes de réhabilitation, de conservation et de valorisation de l'arganier et ses ressources génétiques sahariennes aux multiples vertus économiques et écologiques, la suggestion de déploiement des pépinières pilotes, l'accompagnement et l'appui techniques des agriculteurs et des porteurs de projets, font partie des missions confiées au Centre qui assurera l'organisation des rencontres, ateliers et journées d'étude sur cette espèce végétale endémique.

Dans l'optique de permettre à cette structure de mettre en œuvre ses actions, elle sera appuyée également de nouveaux départements et stations régionales, dont des départements confiés à la recherche et au développement de l'arganier, les ressources phytogénétiques sahariennes, la vulgarisation, la formation et l'innovation, ainsi que celui de l'administration et moyens généraux, en sus de deux conseils, à savoir d'orientation et scientifique.

DES PÉPINIÈRES POUR ÉTENDRE LA SURFACE DE L'ARGANIER

Par souci de protéger et de mettre en valeur les ressources naturelles de la région, notamment l'arganier et ses dérivés, une série d'opérations a été lancée par la conservation des forêts de la wilaya de Tindouf consistant en la réalisation de nouvelles pépinières, la mise en terre, entre 2022 et 2023, d'un effectif de 1.000 arbustes de cette espèce sylvestre endémique et la distribution d'un autre important lot de 4.580 plants d'arganier au profit des agriculteurs des différents périmètres de la wilaya, a indiqué le conservateur des forêts de la wilaya, Mohamed Boughalia.

De même, une enveloppe de 93 millions DA a été accordée, au titre du Fonds national de développement rural (FNDRA) à la conservation pour la réalisation d'une série d'opérations de lutte contre la désertification et la déforestation, le développement des activités pastorales et la plantation d'une surface de 50 ha en essences forestières sylvicoles, l'équipement des forages en pompes et kits solaires et éoliens, a-t-il ajouté.

L'on relève également, au titre de ce programme, la réalisation, dans les réserves de Touiref Bouâm et d'Oued-Djezz, de deux pépinières, dont la première, vaste de 300 m2, est dédiée à la production des grains de plantes pastorales et fourragères, sylvicoles à grande résistance au phénomène de la sécheresse, appelés à fournir des arbustes d'arganiers à la population.

Soucieuse de la protection et la valorisation de l'arganier, la conservation a procédé, ces deux dernières années, à l'organisation de sessions de formation sur l'extraction de l'huile de l'arganier au profit des artisans, ainsi que sur les méthodes de reproduction de cet arbre, en vertu des conventions signées avec la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM).

Pour sa part, la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tindouf a fait état de la proposition, au titre de la saison agricole 2023/2024, d'un programme de plantation d'une surface de 300 ha en petits arganiers dans les périmètres et exploitations agricoles de la wilaya, en plus de la formation des agriculteurs sur les modalités techniques de réalisation des pépinières et d'utilisation des semis d'arganier, l'entretien de l'arbre et la délimitation, en perspective, d'autres surfaces de développement de l'arboriculture, y compris cette espèce endémique de la région.

Inclus à la liste de la famille des sapotacées, l'arganier qui a une grande capacité à s'adapter aux conditions climatiques faisant barrière à la désertification et à la sécheresse, en tant que brise vent, contribue largement à la préservation de l'écosystème et de l'environnement et constitue également un fourrage de haute valeur nutritive pour certaines espèces faunistiques, dont l'écureuil qui se nourrit de son fruit et des jeunes pousses.

La wilaya de Tindouf recense près de 5.257 arganiers, avec une densité de peuplement de huit (8) arbres par hectare, situés notamment à travers les réserves des régions de Touiref-Bouâm, Merkala et Oued-Targuent, dans le flanc Nord-ouest de la wilaya, selon les données de la conservation des forêts. **R. R.**

FESTIVAL EUROPÉEN DE MUSIQUE

Le jazz résonne à Alger avec l'Allemagne et la Pologne

Les sonorités jazz ont transcendé les frontières culturelles, transportant le public algérois dans un univers musical où le swing manouche et les compositions uniques se sont entrelacés. Deux groupes musiciens, l'un allemand et l'autre polonais ont fait vibrer, avant-hier soir, la scène du théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA), à l'occasion du 23e Festival européen de musique



La première partie de la soirée a été dédiée à l'Allemagne, avec la présence de Laurent Humeau, clarinettiste et saxophoniste français basé à Berlin, accompagné par Julia Hornung et le « Collectif Django ». Ensemble, ils ont transporté les spectateurs dans l'univers envoûtant du swing manouche. Humeau, connu pour ses tournées internationales avec différents projets de swing, a offert une sélection d'airs couvrant toutes les facettes de ce genre musical, des standards du début du XXe siècle aux adaptations contemporaines.

Julia Hornung, une bassiste munichoise, a contribué à cette expérience musicale en redécouvrant et revitalisant la musique de Django Reinhardt. Avec son collègue musicien Daniel Fischer (guitare), cette artiste a lancé de nombreux projets musicaux en Allemagne, a tourné avec son propre groupe «Monaco Swing Ensemble » et a joué aux côtés de nombreux artistes du genre swing manouche, tels que Stochelo Rosenberg et Antoine Boyer.

La deuxième partie de la soirée a mis à l'honneur la Pologne avec la prestation captivante du « Artur Dutkiewicz Trio ». Artur Dutkiewicz, pianiste et compositeur de jazz polonais, accompagné par Michał Barański et Sebastian Kuchczynski (batteur), le groupe a présenté ses compositions uniques mêlant des éléments de musique folklorique polonaise, de musique du monde et de jazz moderne. Leur style reconnaissable a conquis le public, créant une atmosphère sonore captivante.

Le « Artur Dutkiewicz Trio » est l'un des principaux groupes de jazz polonais. Leur style est unique et reconnaissable, jazz moderne avec des éléments de musique classique, de folk polonais et de musique du monde. Leurs derniers albums « Prana » et « Traveller » avec les compositions d'Artur ont été sensationnellement accueillis par le public.

Artur Dutkiewicz s'est produit dans plus de 70 pays, des États-Unis à l'Amérique du Sud en passant par l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Australie. Michał Barański a été choisi par les lecteurs de Jazz Forum Magazine comme le meilleur bassiste de jazz polonais de l'année 2022. Il se produisait entre autres avec Bennie Maupin, Brad Terry, Nigel Kennedy, Tomasz Stanko, Zbigniew Namys-lowski, Michal Urbaniak, Dan Tepfer, Dayna Stephens.

Sebastian Kuchczynski est l'un des batteurs les plus talentueux de la jeune génération en Pologne. Diplômé du Jazz Institute of the Academy of Music de Katowice et du Berklee College of Music de Boston.

Meriem Djouder

FESTIVAL NATIONAL DE THÉÂTRE POUR ENFANTS

«Nanous, Doub Edhaou oua El Alouane» décroche la Boucle d'or

LA PIÈCE « Nanous, Doub Edhaou oua El Alouane », du théâtre régional d'El Eulma, a remporté le prix du meilleur spectacle de la 11ème édition du festival national de théâtre pour enfants, clôturée avant-hier soir à la maison de la culture Ali Souaïhi à Khenchela.

Le premier prix Boucle d'or du meilleur spectacle a été décerné par le jury du festival à cette pièce choisie parmi neuf en lice tandis que la seconde place est revenue à « Amira oua Lahn » du théâtre régional d'Adrar.

Le prix de la meilleure mise en scène a été décerné à l'artiste Linda Sellam du théâtre régional d'Annaba pour la pièce « Ahd El Asdika », le prix du meilleur texte à Asma Benahmed de l'association « Baraïm El Fen » de Skikda pour son œuvre « Ahloum » et le prix de la meilleure musique à Samir Chebakh du théâtre régional d'Adrar. Le prix de la meilleure interprétation masculine a été attribué au comédien Mohamed Goudjil pour son rôle dans la pièce « Faris Min Hadha Ezzamen » de l'association « Rouad El Fen oua Ethakafa » de Tiaret, alors que le prix de la meilleure interprétation féminine est décerné aux comédiennes Rahil Boukeloua, Belkisse Boukeloua et Meriem Mohamed Benali de l'association « Baraïm El Fen » de Skikda pour leur jeu dans la pièce « Ahloum ». Au cours de la cérémonie de clôture, le commissariat du festival a distingué la famille du défunt comédien Mohamed Salah Berrah surnommé Azeïz et plusieurs artistes présents à cette manifestation dont Bahia Rachedi, Hakim Dekkar, Moufida Daass, Mourad Saouli, Sabrina Koreich et Seïf-Eddine Bouha.

Organisée sous le slogan «enfant heureux, nouvelle ère», cette manifestation a mis en lice pendant quatre jours, neuf troupes de plusieurs wilayas dont les œuvres ont été évaluées par un jury composé de la comédienne Rym Takouchet, l'artiste Abass Mohamed Islam et Salem Nefti.

R. C.

«CINQUANTE CLÉS POUR L'INDÉPENDANCE» DU REGRETTÉ ABDELMADJID MERDACI

Les principales stations qui ont marqué le combat libérateur

DANS son ouvrage «Cinquante clés pour l'indépendance», dont la traduction vers l'Arabe vient d'être publiée, le regretté historien et sociologue Abdelmadjid Merdaci, retrace, à travers 50 éclairages historiques, les principales stations qui ont marqué le combat libérateur.

Paru aux éditions «Hibr», l'ouvrage de 161 pages traduit par Khalsa Goumazi, revient, sous forme d'articles de presse, sur le «mouvement indépendantiste», défini comme un mouvement politique qui revendique l'indépendance de l'Algérie au début du XXe siècle, notamment sous la houlette de l'Etoile nord-africaine (ENA), parti interdit puis dissout pour ses positions en faveur de l'indépendance.

Son porte-parole et un des fondateurs de cette formation politique fondée en 1926, Messali Hadj, a défendu la légitimité de l'indépendance de l'Algérie, selon l'auteur qui explique que le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), façade légitime du Parti populaire algérien (PPA), a joué un rôle important, avant le déclenchement de la Guerre de libération en 1954, dans la mobilisation pour la lutte armée contre le colonialisme français.

L'ouvrage revient également sur le «Groupe des 22», majoritairement membres de l'Organisation spéciale (OS), réuni à Alger en juin 1954 pour approuver à l'unanimité la nécessité de la lutte armée».

L'auteur relève que le déclenchement de la lutte armée le 1er novembre 1954, a confirmé «l'aboutissement d'une organisation parfaitement coordonnée à travers tout le pays» et a permis à «reconfigurer le champ politique algérien».

Sur le plan extérieur, l'ouvrage met en lumière la participation des représentants du FLN à la Conférence de Bandung (18-24 avril 1955) en Indonésie, considéré comme un prélude à l'internationalisation de la cause nationale.

L'ouvrage revient également sur les offensives du Nord Constantinois, le 20 août 1955 menés par Zighoud Youcef, une étape importante dans le parcours libérateur, en apportant un nouveau souffle à la Révolution naissante et un «changement radical dans la nature du conflit».

Un autre 20 août est également abordé dans l'ouvrage, celui de la tenue du Congrès de la Soummam, en aout 1956 à Ifri-Ouzellaguene (Béjaia), un «tournant décisif» sur le chemin de la Révolution, estime l'auteur qui le considère comme un congrès qui allait jeter les jalons d'une nouvelle organisation de la Révolution et les fondements institutionnels de l'Algérie indépendante».

L'ouvrage s'intéresse également à d'autres thèmes en lien avec la Révolution, notamment la «Fédération du FLN en France», dont la création répondait, selon l'auteur, «au besoin politique de mener les combats sur le sol ennemi».

L'auteur évoque par ailleurs les exactions de l'armée coloniale qui ont usé de la torture comme un «outil de guerre», contre les Algériens, mais aussi contre les Européens soupçonnés engagés en faveur de la cause nationale.

R. C.

FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE EN DAMES: LA JF KHROUB REMPORTE LE TROPHÉE

LES FILLES de la JF Khroub ont remporté la coupe d'Algérie féminine de football, lundi soir au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, aux dépens de la formation du CS Constantine, après la séance de tirs au (4 t-a-b à 3), au bout d'une finale indécise, plaisante par moments, mais orpheline de buts (0-0). Dès le coup d'envoi de la partie, les joueuses des deux camps ont imprimé un rythme élevé aux débats, en essayant de garder le ballon, d'avoir la mainmise sur le milieu de terrain, et en tentant de remporter les duels. C'est dire que le round d'observation n'a pas duré bien longtemps, puisque les deux équipes ont beaucoup tenté durant les 10 premières minutes, surtout du côté des khroubies qui ont manqué de peu de trouver la faille dès la 7' lorsqu'une tête de Fethia Bekhadda, idéalement servie par Zeïnab Kendoussi, ne trouva pas le cadre. Les « Clubistes » n'ont cependant pas tardé à réagir par Feriel Dhaoui qui a failli faire pencher la balance du côté des « Vert et Noir » à la suite d'une rapide contre-attaque. Ce sont, malgré tout, les joueuses d'El Khroub qui contrôleront les débats jusqu'à la pause comme en témoignent ce coup-franc qui rase le montant et cette tentative maladroite de Fathia Bekhadda, pourtant bien placée à l'intérieur de la surface de réparation. De retour des vestiaires, les joueuses du CSC reprennent quelque peu du poil de la bête en multipliant les offensives, toutes en passes courtes, mais sans réussir à se monter réellement dangereuses face à une défense khroubie compacte et vigilante. Le contrôle du match sera néanmoins à l'actif des sociétaires de la JF Khroub qui exerceront une domination à outrance durant les 10 dernières minutes du match aidées, il est vrai, par la fatigue de leurs adversaires. Malheureusement pour elles, l'excès de précipitation et le manque de lucidité devant les buts ne leur permettront pas de secouer les filets. Les deux équipes se sont finalement résignées à avoir recours aux tirs au but et, à cet exercice-là, ce sont les joueuses d'El Khroub qui sont montrées les plus adroites en convertissant 4 essais contre 3 à leurs adversaires qui n'auront pas démérité.

ATHLÉTISME : SALIM KEDDAR QUALIFIÉ AUX MONDIAUX 2023

L'ALGÉRIEN SALIM Keddar a réalisé les minimas du 1500 m des Mondiaux 2023 (19-27 août à Budapest), en améliorant son record personnel de la distance lors du Meeting Stanislas disputé dimanche soir à Nancy (France). Avec un chrono de (3 :33.68), Keddar a pris la septième place de la course remportée par le Kenyan Reynold Kipkorir Cheruiyot (3 :31.60) devant le Portugais Issac Nader (3 :31.67) et le Sud-africain Tshepo Tshite (3 :32.68). Keddar est le troisième algérien à réaliser les minimas des Mondiaux 2023, après Djamel Sedjati et Mohamed Ali Gouaned, qui ont composté leur billet sur le 800 m du rendez-vous de Budapest.

JEUX SPORTIFS ARABES 2023 :

Les préparatifs au menu de la première réunion du Haut Comité de supervision et de suivi

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad a présidé, lundi à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA) de Aïn Benian (Alger), la première réunion du Haut Comité de supervision et de suivi des Jeux sportifs arabes 2023, consacrée à l'évaluation des préparatifs de l'évènement sportif que l'Algérie abritera du 5 au 15 juillet.

A cette occasion, le ministre a exhorté les membres du comité exécutif à «veiller à ce que tous les secteurs contribuent au succès de cette édition des Jeux sportifs arabes 2023», prévue en Algérie après une absence de 12 ans, indiquant qu'»il s'agit d'une étape décisive qui exige la conjugaison des efforts de toutes les parties prenantes». M.Hammad a ajouté que les compétitions des Jeux sportifs arabes procèdent de «la volonté des hautes autorités du pays pour l'unification des rangs de la jeunesse arabe, dans toute sa composante, étant l'une des recommandations ayant sanctionné les travaux du Sommet arabe tenu en novembre dernier à Alger». La réunion des membres du Haut Comité de supervision et de suivi des Jeux arabes a été consacrée à la présentation d'un exposé par le secrétaire général du Comité, Sid Ahmed Salmi sur «le déroulement des préparatifs de cet évènement arabe et les quelques obstacles rencontrés par les membres sur le terrain ainsi que les solutions appropriées». «Toutes les parties prenantes concernées par ces préparatifs ont approuvé notre méthode concernant le programme général des préparatifs et des mesures adoptées pour régler certains problèmes et sont entièrement disposées à contribuer au succès de la 15e édition des



Jeux sportifs arabes», a souligné M. Salmi. Il a été également procédé, lors de cette rencontre, à l'évaluation par les chiffres de «l'opération de recensement des participants arabes, toutes fonctions confondues, et de l'arrivée des délégations en Algérie, laquelle débutera le 29 juin», a indiqué le Secrétaire général qui a déploré «l'absence de certains pays et le retrait d'un nombre de disciplines sportives des compétitions, en raison du nombre insuffisant des participants et de l'absence de l'élément féminin».

Cette réunion a été suivie d'une opération de tirage au sort des sports collectifs inclus dans le programme de la 15e édition des Jeux sportifs arabes, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, des ministres de la Communication, Mohamed Bouslimani, et de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, de présidents de fédérations sportives et leurs homologues arabes et de représentants des secteurs concernés par l'évènement sportif arabe. En marge de l'opération de tirage au sort, des contrats de sponsoring ont été conclus avec les deux sociétés nationales des télécommunications, Mobilis et Algérie Télécom. Cinq villes algériennes accueilleront les compétitions de la 15e édition des Jeux sportifs arabes «prévue du 5 au 15 juillet prochain, avec la participation de près de 3.800 sportifs et sportives représentant 21 pays. Le président de la Commission chargée du suivi de l'organisation des jeux arabes, le Jordanien Nacer Al Majali avait affirmé auparavant que l'Algérie était «prête à abriter la 15e édition des Jeux sportifs arabes», et ce au terme de la visite de la délégation du l'Union des comités olympiques nationaux arabes (UANOC), effectuée récemment et qui a duré trois jours.

AÏKIDO- DISTINCTION :

Nasser Rouibah décoré de l'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or et d'Argent par l'ambassade du Japon

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne d'Aïkido Nasser Rouibah a reçu lundi à Alger la décoration nationale du Japon de l'"'Ordre du Soleil Levant, Rayons d'Or et d'Argent» pour sa large contribution à la promotion de la discipline en Algérie. Cette décoration a été remise par l'ambassadeur du Japon à Alger, Akira Kono, en présence de plusieurs cadres de la Fédération algérienne de la discipline lors d'une cérémonie tenue à la résidence de l'ambassadeur du Japon. Avant de remettre cette haute distinction, l'ambassadeur du Japon a salué le parcours exemplaire de Rouibah, qui est l'un des pionniers de cette discipline en Algérie, à travers les gros efforts fournis dans la perspective de développer la discipline en Algérie, et étendre sa pratique. «C'est un grand honneur et un immense plaisir de remettre cette décoration à M. Nasser Rouibah, pour sa large contribution à la promotion de l'Aïkido en Algérie, mettant en valeur l'esprit de paix et d'harmonie de cet art martial japonais», a déclaré M. Akira Kono, soulignant que «cette distinction décidée en novembre 2022 célèbre également le 60e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Japon». De son côté, Rouibah s'est dit «fier et honoré» de recevoir cette distinction, qu'il a tenu à partager avec toute la famille de l'Aïkido en Algérie. «Cette distinction est très précieuse d'autant plus que je ne m'y attendais pas. J'ai la conviction que les valeurs de l'Aïkido peuvent contribuer au développement de la jeunesse et combattre les fléaux sociaux. Je suis très satisfait des résultats obtenus durant 40 ans de pratique de la discipline dans notre pays, et j'espère que nous allons continuer à développer l'Aïkido et ses valeurs en Algérie», a-t-il dit. Le président de la Fédération algérienne d'Aïkido a également salué la contribution de l'Ambassade du Japon dans le développement de la discipline à travers la signature en novembre 2022 d'une convention qui a permis d'obtenir du matériel sportif, dont 100 tapis professionnels, pouvant couvrir une superficie de 200 m², ainsi que soixante kimonos «Kando». Pionnier de la pratique de l'Aïkido en Algérie, Nasser Rouibah (6e dan) est également directeur technique de la Confédération africaine de la discipline.

ECHECS/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE :

Les jeunes échéphiles de Bejaïa sacrés

LES JEUNES échéphiles des clubs de Bejaïa se sont distingués aux épreuves de la phase finale du championnat d'Algérie des échecs jeunes catégories, clôturé lundi à l'auberge de jeunes de Salamandre à Mostaganem, après cinq jours de compétition. Chez les moins de 14 ans filles, la palme est revenue à Zeraga Imene du WCC Bejaïa qui a remporté le trophée avec 8 points, devant Aouachria Nouha de l'Etoile échecs de Constantine avec 7,5 points et Benhasaini Allea du Sporting Sidi Bel Abbes (7 points). Chez les garçons, Ciliane Kedadouche de l'ACE Akabiou de Bejaïa a remporté 7 points sur 9 rondes, devant Lamri Tarek de la FADE avec 6,5 points, alors que Aoudia Aghiles du Club Cheval noir de Ferouan de Bejaïa a complété le podium avec 5 points. Dans la catégorie des moins de 12 ans, Aslouni Asma du Cheval noir de Ferouan de Bejaïa s'est distinguée en s'adjugeant la première marche du podium chez les filles, alors que le titre chez les garçons a été décroché par Bensidi Malek de l'OMS Bologhine. Chez les U10, Aissani Saoussane de l'AMCC Ain M'Iila filles et Salmi Youcef de FADE garçons ont remporté la 1ère place. Cette phase finale, disputée selon le système suisse en neuf rondes à la cadence d'une heure trente, avec ajout de trente secondes par coup joué, a été jugée d'un niveau technique «très appréciable» par le directeur de la compétition, l'arbitre international Ali Benyamina. Cette compétition, organisée par la Ligue de wilaya de Mostaganem en collaboration avec la Fédération algérienne des échecs, a regroupé 149 jeunes échéphiles, dont 65 filles, qui se sont qualifiés lors des phases régionales, représentant les quatre régions du pays ainsi que les champions de l'édition précédente. Une cérémonie de remise des trophées et des cadeaux a clôturé ce rendez-vous sportif, en présence des membres de la Fédération algérienne des échecs et de représentants de la Direction de la Jeunesse et des Sports de Mostaganem.

RECORD À PORTÉE DE MAIN, UN NOUVEAU FORMAT À AFFRONTER

Belmadi et ses troupes déjà dans le Mondial 2026

Après la victoire face à l'Ouganda (2-1) dimanche dernier, l'Équipe Nationale se rapproche (ça devrait se faire en septembre prochain avec la réception de la Tanzanie en guise de baroud d'honneur) petit à petit de l'exploit de terminer la phase de groupe des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations sur la note complète de 6 victoires sur 6 et de 18 points sur 18. Ceci dit, l'objectif « Number One » reste sans conteste la Coupe du Monde

Par Rabah Azizi.



Les « Verts » réalisent jusqu'ici un cinq sur cinq parfait lors de leurs matchs de poules, le meilleur parcours jusque-là de l'EN en éliminatoires de la CAN ayant été réalisé lors de la CAN 2017 avec 16 points sur 18. Les « Fennecs », déterminés à battre ce record (ils y sont presque) seront encouragés par leur coach à aller chercher une nouvelle victoire pour enregistrer ce nouvel exploit quand ils accueilleront, lors de la rentrée de septembre prochain à l'occasion de la dernière journée de la phase de groupes. Un résultat qui comptera au classement FIFA surtout que la CAF adoptera un nouveau format pour les qualifications à la prochaine Coupe du Monde. Effectivement, le Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) a pris la décision de diviser les équipes nationales du continent en neuf groupes, chacun étant constitué de six équipes, soit un total de 54 qui est le nombre d'associations affiliées à la structure qui gère le football continental. Ces cinquante-quatre sélections devront ainsi se rencontrer en matches aller-retour, ce qui représente un total de dix rencontres ou journées (un vrai marathon) par groupe, celui terminant premier étant automatiquement qualifié pour la Coupe du Monde, c'est-à-dire neuf représentants, ce qui représente une première pour l'Afrique. A cet effet, la position de l'Algérie au classement FIFA comptera beaucoup car déterminant quant à l'emplacement de chaque équipe nationale dans la définition des chapeaux, c'est-à-dire et notamment, les têtes de série. Occupant actuellement la quatrième place africaine au dernier classement FIFA en attendant celui du mois du juin où la bande à Belmadi a engrangé de nouveaux points, l'Algérie, et ce n'est pas une surprise, se retrouvera dans le top-neuf, ou 1er chapeau, aux côtés bien sûr du Sénégal des autres ténors que sont l'Egypte, la Tunisie, le Maroc, le Nigéria, la Côte d'Ivoire (pays organisateur), le Cameroun et le Burkina Faso. Ainsi, et lors des qualifications au Mondial de 2026, l'équipe nationale d'Algérie sera confrontée à des équipes provenant des cinq autres chapeaux, qui seront répartis comme suit : Dans le chapeau 2, peut retrouver les sélections du Mali, le Ghana, l'Afrique du Sud, la RD Congo, le Cap-Vert, la Guinée, le Gabon, la Zambie et l'Ouganda alors que le chapeau 3, sera constitué du Bénin, la Guinée équatoriale, le Kenya, le Congo, la Mauritanie, la Namibie, Madagascar, la Guinée-Bissau et la Sierra Leone. De même que le chapeau 4 comprendra l'Angola, le Mozambique, la Gambie, la Libye, la République centrafricaine, le Niger, le Zimbabwe, le Malawi et le Soudan. Enfin, les chapeaux 5 et 6 incluront respectivement le Togo, la Tanzanie, les Comores, le Rwanda, l'Éthiopie, le Swaziland, le Burundi, le Liberia et le Lesotho pour le 5, le chapeau 6, quant à lui devant être constitué du Botswana, du Soudan du Sud, de l'île Maurice, du Tchad, de Sao Tomé et Principe, de Djibouti, des Seychelles, de l'Érythrée et de la Somalie. La composition officielle des neuf groupes ne sera néanmoins connue qu'à partir du 12 juillet, date à laquelle le tirage au sort sera effectué (Cotonou, au Bénin). Il convient de rappeler que la Coupe du Monde 2026, dont la phase finale se déroulera aux États-Unis, au Canada et au Mexique, sera la première de l'histoire de la compétition à accueillir 48 équipes, suite au nouveau format officiellement adopté en mars dernier par la Fédération internationale de football (FIFA). **R.A**

CAN 2023 :

14 équipes déjà qualifiées lutte pour les 10 places restantes

L'ALGÉRIE, en alignant à Douala (Cameroun) sa 5eme victoire de rang, a déroulé devant l'Ouganda lors de la cinquième journée des qualifications pour la CAN-2023 (reportée à 2024) marquées par la défaite de la Tunisie (0-1) devant la Guinée Equatoriale qui composte son billet et l'éclatante victoire de la Zambie (3-0) devant la Côte d'Ivoire, portant le nombre de qualifiés au rendez-ivoirien à 14 nations. Les protégés de Belmadi, qui ont battu les ''Cranes'' (2-1) à Douala ont montré toute la solidité de l'équipe algérienne et, surtout, l'avènement d'un onze national ''new-look '' pour la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des Nations, prévue du 13 janvier au 11 février 2024. La Côte d'Ivoire, pays hôte, le Sénégal, champion d'Afrique, l'Algérie, la Tunisie, l'Afrique du Sud et le Burkina Faso se sont tous qualifiés depuis mars dernier. Avec l'Algérie, 13 pays ont déjà leur ticket en poche pour le rendez-vous ivoirien à l'issue de la 5eme journée des qualifications jouées ce week-end, le reste de la journée devant se jouer demain mardi avec les rencontres : Burundi - Namibie à 14h HT (groupe C), Ethiopie -Malawi à 15h (groupe D) et Soudan-Mauritanie à 19h (groupe I). Les pays déjà qualifiés sont la Côte d'Ivoire (pays hôte), Algérie, Afrique du Sud, Sénégal, Burkina Faso, Tunisie, Egypte, Zambie, Guinée équatoriale, Nigeria, Cap Vert, Guinée Bissau, Maroc, Mali. Les dix derniers pays qualifiés pour le rendez-vous ivoirien seront connus lors de l'ultime journée en septembre prochain. Le tirage au sort des phases de poules de la CAN 2023 aura lieu le 12 octobre prochain. Les matches de la CAN-2023 se dérouleront dans six sites en Côte d'Ivoire : le Stade Olympique Alassane Ouattara (56 000 places) et le Stade Felix Houphouet Boigny (28 000 places) à Abidjan, le Stade de Korhogo (20 000 places), le Stade de San Pedro (20 000 places), le Stade de Yamoussoukro (20 000 places) et le Stade de la Paix de Bouaké (40 000 places).

ELIMINATOIRES CAN 2023 :

Osimhen meilleur buteur, Amoura 4e avec 3 buts

L'ATTAQUANT INTERNATIONAL nigérian Victor Osimhen, auteur d'un doublé dimanche, lors de la victoire des Super Eagles contre la Sierra Leone (3-2), est en tête du classement des buteurs des éliminatoires de la CAN 2023 avec 7 réalisations, tandis que l'Algérien Mohamed Amoura est en quatrième position après les deux réalisations face l'Ouganda (2-1). Le jeune joueur algérien de Lugano (Suisse) a réussi un doublé contre les Crânes ougandais dimanche au stade Japoma de Douala, en match comptant pour la cinquième et avant dernière journée des éliminatoires de la CAN 2023. L'ex-joueur de l'ES Sétif avait inscrit son premier but contre la Tanzanie le 8 juin 2022 à Dar Es Salam. Avec trois buts, Amoura occupe la quatrième au classement général des buteurs, dominé par l'attaquant de Naples Osimhen, qui a confirmé sa belle forme du moment. Les autres buteurs algériens lors des cinq autres matchs de la campagne des éliminatoires de la CAN 2023 sont : Mahrez (1) contre le Niger, Bensebaini (1) contre la Tanzanie, Bounedjah (1) contre le Niger, Mandi (1) et Belaili (1) contre l'Ouganda, en plus du but inscrit par le joueur nigérien Rahim Al Hassane contre son camp lors de la défaite face à l'Algérie (1-2). Avant le démarrage de la 5e journée des éliminatoires, l'attaquant nigérian de 24 ans, était à cinq buts et était co-meilleur baroudeur avec le Sénégalais Sadio Mané. L'attaquant des Lions, qui n'a pas inscrit de but, samedi, lors du match nul de son équipe contre le Bénin (1-1), occupe la deuxième place du classement. Le Burkinabè Ouattara est troisième avec quatre réalisations. Le joueur de Bournemouth n'a pas marqué lors du match perdu (1-3) dimanche par son équipe face au Cap-Vert. Une défaite sans conséquence, puisque le Burkina Faso était déjà qualifié depuis la quatrième journée jouée en mars. Cette cinquième journée se poursuit mardi avec les matchs : Burundi-Namibie à 13h00 GMT (groupe C), Ethiopie-Malawi à 14h00 (groupe D) et Soudan – Mauritanie à 18h00 (groupe I). La sixième et dernière journée de ces éliminatoires est prévue en début septembre. La CAN 2023 se déroulera du 13 janvier au 11 février 2024 en Côte d'Ivoire. Abidjan, Bouaké, Korhogo, San-Pédro et Yamoussoukro sont les cinq villes ivoiriennes qui abriteront cette 34e édition. Vingt-quatre équipes participeront à la compétition. Le tirage au sort des phases de poules aura lieu le 12 octobre prochain.

FUTSAL : CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DES VERTS, DAHLEB PRÉSENT !

LA SÉLECTION nationale de Futsal est de retour à Alger où elle a pris part à la 7e édition de la Coupe arabe qui s'est déroulée du 6 au 16 juin 2023 à Djeddah, en Arabie saoudite, et où elle a atteint, pour la première fois, le carré final avant d'échouer de peu face au finaliste le Koweït (2 à 3). La délégation de l'équipe nationale a eu droit, à cette occasion, à une réception de la part de la Fédération algérienne de football en présence de plusieurs membres du Bureau fédéral, à l'image de Nassiba Laghouati, présidente de la Commission du football féminin, Houssem Harket, chef de cette délégation lors de l'Arab Cup, Hakim Meddane, président de la commission technique, et M. Karim CHettouf, président de la Commission des infrastructures, mais également M. Djelloul Zohir, DTN-adjoint. Cette cérémonie a été rehaussée par la présence de l'ancien international et star des années 70-80 Mustapha Dahleb, qui a tenu à féliciter les joueurs et leur staff pour leur parcours brillant et les a encouragés à poursuivre le travail pour atteindre d'autres objectifs et décrocher des titres à l'avenir.

DELORT VERS UN DÉPART DE NANTES, PLUSIEURS CLUBS DÉJÀ SUR LE COUP

SON OPTION d'achat à peine levée, Andy Delort penserait déjà à quitter le FC Nantes. Un petit tour et puis s'en va ? Arrivé l'hiver dernier au FC Nantes, Andy Delort envisage déjà de quitter les Canaris cet été, malgré la levée de son option d'achat suite au maintien acquis en Ligue 1. Sous contrat jusqu'en 2025, l'attaquant algérien ne cacherait pas ses envies de départ au club, selon l'Equipe ce lundi. Déçu de ses premiers mois sur les bords de l'Erdre, au cours desquels il n'a pas inscrit le moindre but, l'ancien Montpelliérain ne manque pas de courtisans. Des équipes du Moyen-Orient s'intéresseraient à son profil depuis plusieurs semaines, indique le quotidien sportif. L'Olympiakos ferait également partie des prétendants tout comme le MHSC qui garde un très bon souvenir de son passage entre 2018 et 2021. En cas de départ d'Elye Wahi, une tendance plus que probable, Laurent Nicollin pourrait recontacter l'attaquant des Fennecs. Affaire à suivre.



VivaTech devient le 1er événement

Mondial dédié à l'innovation, devant le CES

Le salon annuel de l'innovation technologique VivaTech a enregistré pour son édition 2023 des chiffres exceptionnels, qui le placent au premier rang mondial de sa catégorie.

Le salon VivaTech a finalement fermé ses portes ce samedi 17 juin 2023. Et si l'édition a été un grand cru marqué par des visites comme celle d'Elon Musk, de nouveau présent à Paris la semaine dernière, elle a surtout explosé son nombre de visiteurs.
Au point même de dépasser le CES de Las Vegas !

150 000 visiteurs !

Tous les voyants étaient au vert pour le salon VivaTech 2023. L'événement printanier organisé autour de l'innovation technologique était en effet soutenu par les plus hautes autorités, le président français se rendant lui-même sur place pour booster le sujet de l'intelligence artificielle. Des efforts qui ont, semble-t-il, porté leurs fruits.
Car alors que les organisateurs espéraient près de 100 000 visiteurs pour cette édition, ils ont finalement été 150 000 à venir jeter un œil au salon. Un nombre extraordinaire, puisque c'est tout simplement 60 000 personnes de plus que l'an dernier, et même 35 000 de plus que l'événement référence dans le domaine, le CES de Las Vegas.

L'effet Elon Musk

Il faut dire que les efforts français ont été bien secondés par le passage de la grande star mondiale de la tech actuelle, Elon Musk. La venue du patron de Tesla, Twitter et SpaceX a été utilisée absolument partout en guise de publicité à partir du moment, le jeudi 8 juin dernier, où elle a été confirmée.
On n'est pas étonné alors que le vendredi 16 juin, jour où le milliardaire est passé discuter de plusieurs sujets, dont l'IA, ait fait salle comble.
Et ainsi permis à VivaTech d'atteindre des sommets au niveau de la fréquentation de ses allées. Reste maintenant à savoir combien de temps le salon de la porte de Versailles pourra garder cette médaille d'or. Le CES affichait en effet avant le Covid-19 une fréquentation encore plus élevée, celle de janvier 2020 étant de 171 000 personnes.

Atari s'apprête à sortir son prochain titre sur une console âgée de... 40 ans



LE JEU de plateforme Mr. Run and Jump sera bientôt disponible sur toutes les plateformes actuelles. Cependant, l'éditeur nous surprend en le portant aussi sur l'Atari 2600 !
Atari dispose déjà d'un catalogue de cartouches neuves bien fourni, celles-ci étant conçues autant pour le matériel de l'époque que pour sa très chic, mais boudé, version remise au goût du jour : la VCS.

Déjà une pièce de collection ?

L'Atari 2600 est une console de légende, ayant participé activement à la démocratisation des consoles de jeux vidéo dans les foyers. Elle est aussi tristement célèbre pour son rôle dans le krach des jeux vidéo de 1983, qui a ébranlé l'industrie et entraîné la faillite de nombreuses sociétés. Cependant, c'est aussi à cette occasion qu'une nouvelle ère a pu émerger, avec l'installation de nouveaux acteurs majeurs en Occident, tels que le Japonais Nintendo accompagné de sa NES.
Sortie en 1977 aux États-Unis et en 1981 en France, la 2600 a accueilli des licences majeures telles que Centipedes et Adventure. Aujourd'hui, ces jeux sont de nouveau édités sur cartouche, grâce à un climat favorable aux consoles rétro, et Mr. Run and Jump s'inscrit parfaitement dans cette démarche. Enfin, presque…
En effet, il ne s'agit pas d'un classique des années 80, mais d'un titre imaginé, développé et édité à notre époque pour des consoles de jeu modernes. Atari propose ainsi un jeu inédit au format physique sur la 2600, une première depuis 1990. L'éditeur rend ici un hommage fort à ses origines, peut-être plus intéressant que ses prochaines consoles annoncées en début d'année.

Beaucoup moins de couleurs, mais toujours plein de niveaux

Sur les plateformes actuelles, Mr. Run and Jump offre un gameplay et des graphismes bien ancrés dans son époque. Son portage sur la 2600 a donc dû subir quelques... allègements. Exit les ribambelles de couleurs flamboyantes et le rythme effréné, place à l'ère des consoles 8 bits et à son esthétique pour le moins austère. Du moins, d'un point de vue actuel et notamment en comparaison avec les jeux vidéo qui sortent ce mois-ci.
Cet allègement ne signifie pas pour autant un sacrifice au niveau du contenu. Le jeu comporte six mondes, 80 niveaux, cinq types d'ennemis et un système de scoring unique qui réduit les points lorsque le joueur heurte des méchants. Pas mal, pour un jeu conçu pour une console plus vieille que l'auteur de cet article.
La cartouche sera disponible en précommande à partir du 31 juillet pour la modique somme de 59,99 $. Contrairement à ce que fait (parfois) l'industrie musicale lors de l'achat d'un nouveau vinyle, l'acquisition du jeu pour Atari 2600 et VCS n'est pas accompagnée d'un code permettant de télécharger la version pour consoles actuelles. Un jeu sur 2600, ça se consomme comme un bon whisky : lentement et sans accompagnement.

Comment les antivirus multiplient *leurs défenses face aux hackers*



À la recherche d'une suite de sécurité ? Les solutions sont multiples et l'offre complexe. Pour discerner le bon grain du mauvais, il est essentiel de se pencher sur les modules qui les composent. Du classique anti-phishing au monitoring du dark web, l'éventail de possibilités est large.

Au fil des années, les antivirus ont accueilli de nouvelles fonctionnalités pour répondre toujours mieux aux menaces. Dans ce jeu du chat et de la souris entre les éditeurs et les hackers, les logiciels de protection ont rapidement intégré de nouveaux modules. Ces derniers étant destinés à protéger la vie en ligne ou proposer de la remédiation automatisée. Et si on voyait tout ça plus en détail ?

L'antivirus, la clé de voûte des suites de sécurité

Souvent confondus avec les suites de sécurité, les antivirus n'en sont pourtant qu'une partie. En effet, il s'agit de la fonctionnalité principale sur laquelle les logiciels se sont appuyés pour développer leurs logiciels de sécurité, avant de devenir les suites que nous connaissons aujourd'hui.

C'est dans les années 80 que le premier antivirus voit le jour. À cette époque, et jusque dans les années 2000, les antivirus ne sont pensés que dans un seul but : éliminer les virus. Ils fonctionnent grâce à une base de données, soit un « annuaire de menaces » constitué de « signatures » à rechercher dans les fichiers. Ces signatures s'illustrent par des suites de caractères qui tendent à identifier le virus au sein des fichiers. Sauf que cette méthode a vite trouvé ses limites. Car à l'instar de virus réels, ils peuvent muter et changer de « signature ».

Avec le temps, notre monde a vu arriver des antivirus dotés d'un algorithme d'analyse heuristique. Cette nouveauté leur permet de détecter plus largement les menaces via la création de signatures par famille. Ainsi, plus besoin de stocker une signature pour chaque virus, une seule suffit pour toutes les mutations et sous-catégories. Bien que plus efficace pour détecter les virus, cette méthode génère tout de même un problème : une signature plus large implique que certains fichiers inoffensifs soient considérés comme des menaces.

C'est ce que l'on appelle de faux positifs. Une grande partie du travail des développeurs a donc consisté à la réduction maximale du taux de faux positifs, et ce tout en détectant 100% des programmes malveillants. À force d'optimisation, les éditeurs sont parvenus à faire passer les antivirus de protection réactive, soit une analyse qui se fait à la demande ou de façon programmée , à proactive, soit une analyse en temps réel.

Avec la démocratisation d'Internet, le grand public découvre malgré lui les virus, et par extension la sécurité et l'insécurité informatiques. Mais c'est aussi l'avènement des mises à jour de base virale, ou le fameux « annuaire » automatique en ligne.

Le terme de suite de sécurité n'est adopté que dans les années 2000 par les éditeurs. Ces derniers aspirent à faire de leurs antivirus, une arme redoutable contre les logiciels malveillants.

Le machine learning, la dernière grande révolution de l'antivirus

Si nous sommes encore loin de toucher du doigt l'intelligence artificielle que nous imaginions par le passé, le machine learning en est la première étape. Cette méthode est d'ores et déjà utilisée pour améliorer les capacités de détection dans le domaine de la cybersécurité. Alors que la technologie de détection classique s'appuie sur des règles de codage pour détecter les modèles malveillants, les algorithmes de machine learning construisent un modèle mathématique basé sur des échantillons de données pour prédire si un fichier est « bon » ou « mauvais ». En termes plus simples, il s'agit d'utiliser un algorithme pour analyser et comparer deux ensembles de données créés manuellement : l'un comprenant uniquement des fichiers malveillants, l'autre uniquement des fichiers non malveillants.

L'algorithme développe ensuite des règles qui lui permettent de distinguer les bons des mauvais fichiers, et ce sans avoir besoin d'indications supplémentaires telles que des points de données. Ces derniers représentent toute unité d'information associée à un fichier, y compris sa structure interne, le compilateur utilisé, ou encore les ressources textuelles compilées dans le fichier.

L'algorithme continue à calculer et à optimiser son modèle jusqu'à ce qu'il obtienne un système de détection précis. Idéalement, ce système ne catégorise aucun bon programme comme étant mauvais, et vice-versa. Il développe son modèle en modifiant le poids ou l'importance de chaque point de données. À chaque itération, le modèle tend à s'améliorer pour détecter avec précision les fichiers, qu'ils soient malveillants ou non.

Les modules dédiés à la vie en ligne seront-ils bientôt plus importants que l'antivirus ?

Les années 2000 sont une période de démocratisation de l'ordinateur et surtout du web. Avec les nouvelles menaces qui découlent de ces évolutions, on voit émerger des nouveautés dans l'offre des suites de sécurité : des modules dédiés à la protection de la vie en ligne.

Un VPN pour une navigation incognito

Les VPN, ou réseaux privés virtuels, ont longtemps été considérés comme un domaine bien à part des outils de sécurité. Par choix ou par manque de vision stratégique, les éditeurs de sécurité traditionnels ont mis du temps avant d'investir dans ce marché. Or, il reste difficile de désavouer l'intérêt des VPN dans le cadre de sa sécurité et de sa vie privée. Pour rappel, un VPN permet d'empêcher qu'un tiers ne surveille votre navigation, notamment en chiffrant toutes vos données pour les faire transiter par un serveur distant. Ainsi, votre fournisseur d'accès internet, les régies publicitaires ainsi que les individus malveillants ne peuvent pister vos activités en ligne.

Qu'il s'agisse d'une connexion sur un réseau public ou de rendre confidentiel ses communications ou sa navigation, le VPN vient en complément de l'antivirus.

On libère sa mémoire avec un gestionnaire de mots de passe

Les mots de passe sont le sésame de notre vie en ligne. La très grande majorité des sites web que vous visitez, des applications de rencontre aux sites bancaires hyper sécurisés, vous invitent à créer un compte associé à un mot de passe.

Mais bien que l'on soit au fait de l'importance de créer des mots de passe complexes et différents, rares sont ceux qui appliquent ce conseil. Et pour cause, il est particulièrement difficile, voire impossible, de se remémorer de tous ces mots de passe. Certaines personnes ont la « bonne idée » d'utiliser les mots de passe les plus simples possibles, faciles à retenir, comme « 123456789 » ou « password ». D'autres mémorisent un mot de passe parfaitement aléatoire et l'utilisent pour tout. Dans les deux cas, vous risquez d'être la dernière victime d'une usurpation d'identité.

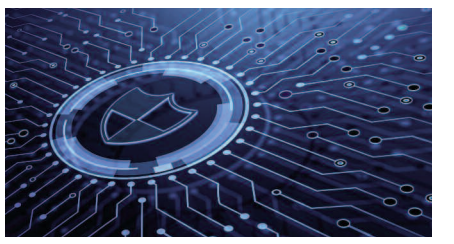
Pour ne pas finir dans cette situation, les éditeurs de suites de sécurité ont commencé depuis peu à intégrer un gestionnaire de mots de passe à leurs offres. Avec cet outil, il n'est plus utile de se souvenir de mots de passe forts et uniques pour l'ensemble de ses comptes. Le gestionnaire de mots de passe les stocke à votre place, et vous aide à en générer de nouveaux grâce à des suites de caractères aléatoires.

Monitoring du dark web : ou comment limiter la casse après une fuite de données

Les hackers délaissent de plus en plus les attaques d'individus au profit d'opérations plus conséquentes, mais également plus fructueuses contre des entreprises et organisations stockant un grand nombre de données. Ces gros volumes de data se retrouvent ensuite sur le dark web, vendus à prix d'or au nez et à la barbe des organisateurs et des utilisateurs.

Le monitoring du dark web se veut le processus de recherche et de suivi de vos informations personnelles sur le dark web. Les outils de surveillance du dark web sont semblables aux crawlers utilisés par un moteur de recherche tel que Google. Ils permettent d'identifier des informations divulguées ou volées : mots de passe compromis, informations d'identification volées, propriété intellectuelle ou autres données sensibles. Ces informations sont partagées et vendues par des acteurs malveillants opérants sur le dark web. Initialement utilisée par des organisations (entreprises, gouvernements, etc.) aspirant à protéger leurs données, la fonctionnalité est maintenant proposée par des suites de sécurité destinées au grand public.

Les fonctionnalités complémentaire particulièrement utiles



Anti-phishing

Alors que de plus en plus d'utilisateurs sont la proie d'une attaque par courrier électronique de type phishing ou spear-phishing, les protections anti-hameçonnage sont devenues plus qu'essentielles. Ces protections analysent l'adresse mail ainsi que les URLs contenues dans ledit courriel, avant de les comparer à une base de données issue de sites frauduleux. Les utilisateurs peuvent ainsi être prévenus.

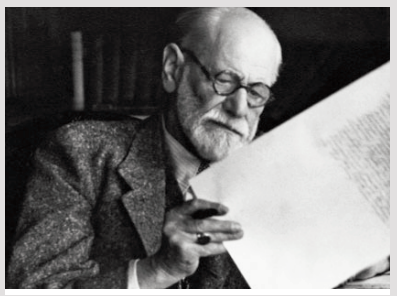
Contrôle parental,La protection sur mobile, Des suites de sécurité taillées sur mesure, Bitdefender, Norton 360.

Le puits le plus profond jamais foré sur terre



UN PEU PLUS de 12 kilomètres, c'est la profondeur du puits foré en Russie (En plein centre du désert de Karakoum) en 1970. Le but du projet était l'étude de la limite entre la croûte terrestre et le manteau de la Terre. Il était prévu d'atteindre 15 kilomètres de profondeur mais le projet a été arrêté pour des limites techniques du à la température élevé des roches.
De nombreuses rumeurs sur ce puits ont circulé sur Internet, décrit comme le trou de l'enfer, des articles affirment des enregistrements étranges et des apparitions de créatures à la surface du forage.

Freud était accro à la cocaïne !



SIGMUND FREUD, le fondateur de la psychanalyse et l'un des plus célèbres philosophes et médecins neurologues de l'histoire, était accro à la cocaïne.
Freud a commencé à utiliser cette drogue pour ses recherches. Il a pris d'importantes quantités de cocaïne et a documenté ses effets dans ses travaux de recherche. Bien sûr, cette substance psychotrope entraîne très vite un phénomène de dépendance, et Freud a finit par devenir accro.
Le médecin a également défendu l'usage de la cocaïne et l'a utilisée pour traiter la dépression. Selon plusieurs documents, il était tellement accro qu'il avait l'habitude de donner cette drogue dure à ses amis et sa famille comme un cadeau.

La garde personnelle de Mouammar Kadhafi, est exclusivement constituée de femmes



MOUAMMAR KADHAFI, le dirigeant de la Libye depuis 1970, autoproclamé colonel, est connu pour son idéologie spéciale et sa personnalité provocatrice. Le « frère guide » désapprouve le statut de la femme dans le monde et a crée une académie militaire pour femmes.
C'est le seul dirigeant dans le monde à avoir une garde personnelle constituée exclusivement de femmes, ses « amazones » !

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant



Nusret Gökçe, le chef turc au geste qu'on ne présente plus, ferme son restaurant Salt Bae Burger à New York, après à peine trois ans d'existence. Les critiques acerbes faites sur l'établissement auraient eu raison de lui. Il avait notamment reçu le titre de "pire restaurant de New York" de la part du site Gothamist.

Entre mauvaises critiques et accusations de discrimination, Salt Bae ferme son restaurant new-yorkais

2017.

Nusret Gökçe partage une vidéo sur Instagram dans laquelle il saupoudre du sel sur un steak d'une manière très spéciale. Le Turc fait immédiatement le buzz et décroche le désormais célèbre surnom "Salt Bae".
En 2019, il ouvre un restaurant de hamburgers à Dubaï. Un an plus tard, un second voit le jour à New York, aux États-Unis.

Au menu, que du clinquant: des milkshakes dorés à 99 dollars (un peu plus de 90 euros) en passant par la célèbre côtelette couverte d'une feuille d'or aux prix de 100 dollars (91,55 euros), sans oublier des "burgers pour femmes" gratuits avec des petits pains roses.
Ces derniers n'ont d'ailleurs pas été très bien accueillis par le public, qui les a jugés "sexistes".
"Nous voulions complimenter les femmes", a répondu le gérant du restaurant à Eater, un site gastronomique américain qui précisait que le restaurant avait... "tout le charge d'un hangar à avions". Selon Salt Bae, le plat avait été très bien accueilli à Dubaï. "Nous ne trouvions pas ça sexiste."

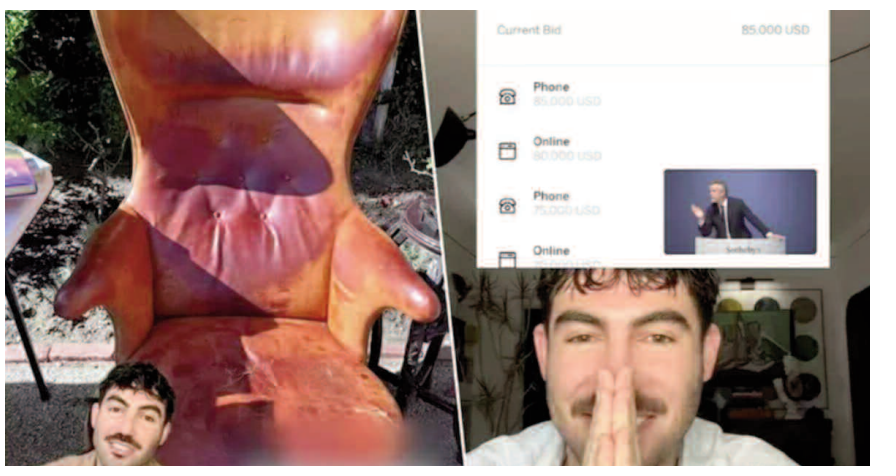
"Personnel grossier et mauvaise cuisine"

Au cours des derniers mois, le comportement de Nusret Gökçe et le service de son restaurant Salt Bae Burger ont été vivement critiqués. Pour voir leur steak être saupoudré de sel par le Chef en personne, les clients devaient débourser l'équivalent de 550 euros. Une petite folie qui, selon certains, n'en vaudrait même pas la peine, comme on peut le lire dans le commentaire d'un client partagé en décembre 2022.
Ce dernier raconte que Salt Bae n'aurait prêté aucune attention aux personnes assises à table et qu'il aurait continué à téléphoner avec des AirPods dans les oreilles.
"Le personnel était très impoli et la nourriture n'était même pas bonne", peut-on encore lire.
En avril, le site d'information Insider a par ailleurs enquêté sur des allégations de discrimination à l'encontre d'anciens employés de ses restaurants. Les rédacteurs du site se sont entretenus avec neuf anciens employés qui accusent Nusret Gökçe d'être "un tyran".
Son avocate, Christy Reuter, avait déclaré à l'époque que ces allégations avaient déjà été évoquées lors "d'anciens procès dans lesquels les revendications étaient contestées et ont été résolues depuis longtemps".

Usa

Il réalise un bénéfice de 75.000 euros sur une chaise achetée d'occasion... et s'attire les critiques: "La propriétaire savait combien elle valait"

Sur TikTok, l'Américain Justin Miller a raconté comment il a acheté une chaise d'occasion pour 46 euros et l'a revendue pour l'équivalent de 75.000 euros. Une large plus-value qui lui vaut son lot de critiques sur les réseaux sociaux. Pour certains, le jeune homme devrait partager les bénéfices avec la personne à qui il a racheté le fauteuil. Des remarques balayées de la main par le principal intéressé. "Elle savait combien il valait. Elle s'en fichait, elle voulait le vendre pour 46 euros. Cela ne m'inquiète pas."



Extraire le CO2 des océans : Le projet étonnant d'une équipe de chercheurs américains



En Californie, des chercheurs de UCLA ont mis au point une technologie qui permet d'extraire le CO2 que contiennent les océans, afin qu'ils en absorbent davantage. Le but : lutter plus efficacement contre le réchauffement climatique.

Un projet ambitieux développé pour lutter contre le réchauffement climatique. Aux États-Unis, des chercheurs de l'université de Californie, à Los Angeles (UCLA), ont mis au point une technologie des plus particulières. Comme France Info s'en est fait l'écho ce lundi 1er mai, celle-ci permet – par le biais de l'électrolyse – de vider le CO2 que contiennent des océans. Et cela, dans le but que ces derniers soient en mesure d'en absorber davantage. Après avoir récupéré l'eau chargée en CO2, puis en avoir extrait ce composé inorganique, les chercheurs comptent réinjecter cette eau "nettoyée" dans les océans. Plus précisément, le système qu'ils ont mis au point, pour parvenir à extraire le dioxyde de carbone, va envoyer dans l'eau une décharge électrique, détaillent les chercheurs.

Anticiper de potentiels effets secondaires sur la nature

Toute une série de réactions chimiques permettant de stocker le CO2 sous forme minérale – en un composant présent dans des coquillages ou dans la craie – vont être déclenchées par l'électrolyse. Ensuite, cette poudre minérale sera déposée au fond des océans, poursuit France Info. Baptisé Sea Change, ce système est plus simple que celui proposé par les autres techniques ayant vocation à "décarboner", notamment en stockant le gaz sous terre. Il y a quelques semaines de cela, les chercheurs – qui ont travaillé sur ce projet pendant deux ans – ont fait une démonstration au niveau du port de Los Angeles. Prochainement, un autre test devrait avoir lieu à Singapour, détaille la radio nationale. Désormais, l'enjeu sera d'anticiper de potentiels effets secondaires sur la nature, mais également d'être en mesure de reproduire, à l'avenir, cette expérience à grande échelle. Afin de lutter efficacement contre le réchauffement climatique, il faudrait parvenir à retirer des océans, chaque année, au moins dix milliards de tonnes de CO2.

Pour atteindre cet objectif, les chercheurs américains ont jugé qu'il serait nécessaire d'obtenir 1 800 versions industrielles du système qu'ils ont développé. En 2025, une version à grande échelle du dispositif imaginé par les scientifiques pourrait être opérationnelle.

Quelle est la différence entre un parc naturel et un parc national ?



LE PARC NATUREL régional et le parc naturel national sont souvent abrégés dans le langage courant. Ils sont ainsi respectivement surnommés "parc naturel" et "parc national". Leurs buts, leur réglementation et leur fonctionnement diffèrent de manière importante, ce qui impacte l'expérience des visiteurs.

Parc naturel et parc national, un processus de création différent

Parc naturel et parc national diffèrent dès leur création. En effet, le premier est créé par un conseil régional, tandis que le second naît d'une décision gouvernementale. Tous deux vont cependant de pair avec la création d'une charte. En effet, chaque commune reste libre d'adhérer ou non au parc, et donc de signer ou non la charte qui précise le projet, la réglementation, les moyens mis en œuvre, etc. La gestion du parc dépend ensuite d'acteurs territoriaux pour un parc naturel régional, et d'un établissement public national pour un parc national.

Des activités humaines plus ou moins limitées

Là où la différence de nature entre parc naturel et parc national se ressent le plus pour le visiteur, c'est dans la réglementation. Elle est en effet plus stricte pour le parc national, où il est possible d'interdire ou de limiter les activités humaines, notamment le camping, la chasse, la pêche et la cueillette, la circulation… Au contraire, dans un parc naturel régional, c'est le droit commun qui s'applique. Cette réglementation peut également impacter les conditions d'accès au parc : accès libre et illimité pour un parc naturel, accès pouvant être limité et payant pour un parc national. Ainsi, pour lutter contre une surfréquentation venant aggraver des phénomènes d'érosion, l'accès à une partie du parc national des Calanques se fait sur réservation gratuite pendant l'été. Avant une visite dans un parc national, il est donc indispensable de se renseigner sur les conditions d'accès et les restrictions particulières.

Parc naturel et parc national poursuivent des buts différents

Si le parc naturel et le parc national ont des réglementations différentes, c'est avant tout parce qu'ils poursuivent des buts divers. Les objectifs d'un parc national sont en effet essentiellement scientifiques. Il s'agit de préserver un territoire afin de garantir sa conservation, et de pouvoir étudier sa faune, sa flore, sa géologie… Le suivi de l'évolution de ce territoire, et l'étude de ses origines participent à une compréhension scientifique de la nature. Dans le parc naturel régional, la protection des richesses naturelles va davantage de pair avec un objectif de développement d'un territoire rural, de pédagogie, de sensibilisation et d'animation culturelle. La vie du lieu est mise en valeur, dans le respect du développement durable, la richesse naturelle représentant l'attrait majeur du territoire concerné. Le parc naturel s'inscrit donc dans une véritable logique d'aménagement des territoires ruraux, tandis que le parc national donne une priorité totale à la nature.

Et la réserve naturelle ?

Une autre entité vient compléter le parc naturel et le parc national, et ne doit pas être confondue avec eux. La réserve peut en effet se trouver à l'intérieur d'un parc naturel ou national. Elle préserve la flore et la faune, et non les éventuels vestiges historiques et culturels. Le périmètre d'une réserve est plus restreint que celui d'un parc. Sa réglementation est souvent moins restrictive que celles des parcs. Une réserve naturelle est créée par décret du ministre de l'Environnement. En cas de réserve naturelle intégrale, l'accès au public peut être totalement interdit.

Nausée, mal de tête intense après un repas trop copieux ? S'agit-il d'une crise de foie ? Existe-t-elle vraiment ? Comment soulager ces symptômes désagréables ? Conseils pratiques



Crise de foie : symptômes, douleur, que faire, un mythe ?

Un repas trop copieux : riche en sucre (surplus de chocolat), en graisses sans oublier l'alcool peut engendrer une "crise de foie" même si en réalité la crise de foie n'existe pas. C'est une expression typiquement française et inventée. Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ? Que faire ? Comment la soigner et quels aliments manger après ?

C'est quoi une crise de foie ?
"Les troubles auxquels on attribue communément le terme de 'crise de foie' n'ont rien à voir avec le foie, mais plutôt avec l'estomac" explique le Dr Frédéric Cordet, hépato-gastro-entérologue. En fait, il s'agit généralement de symptômes "consécutifs à un remplissage de l'estomac plus important qu'habituellement, continue-t-il, parce qu'on a mangé plus et surtout, des aliments qui ralentissent la vidange gastrique, comme l'alcool, des produits gras, des plats en sauce, etc". Ces symptômes peuvent aussi être consécutifs à la migraine. Ainsi ils surviendront chez les plus sensibles après avoir abusé de fromages, chocolat noir, vin blanc...

Douleur à l'estomac : comment calmer les crampes ?
Passagère ou chronique, la douleur à l'estomac est fréquente et peut avoir de nombreuses causes. Reflux, calculs biliaires, stress... Voici les plus fréquentes et les traitements pour soulager ces douleurs (remèdes, médicament, aliment...).

Quels sont les symptômes d'une crise de foie ?
Classiquement, les symptômes associés à une crise de foie comportent un mal de tête intense, "des nausées voire des vomissements, une pesanteur voire une douleur de la région épigastrique ("creux de l'estomac"), des remontées acides, ou des sensations de malaise liées à une importante distension de l'estomac", énumère le Dr Cordet. Non dangereux, ces symptômes peuvent toutefois être douloureux et gênants.

Des douleurs au foie signe de crise ?
Non, la "crise de foie" n'entraîne pas de douleurs au foie puisqu'elle n'a rien à voir avec le foie. Elle peut donner des maux de tête quand elle est liée à une migraine mais non des douleurs hépatiques. "Il y a d'authentiques maladies du foie qui occasionnent des douleurs, une perte d'appétit et d'autres symptômes, par exemple les hépatites mais cela n'a rien à voir avec les "crises de foie" qui sont des phénomènes transitoires et bénins" explique le Dr Carole Sereni dans le livre "Les mots de la migraine" avant d'ajouter que "la vésicule biliaire, distincte du foie, peut donner des crises douloureuses très intenses lorsqu'elle est le siège de calculs qui bloquent les voies biliaires, ce qu'on appelle la colique hépatique".

Combien de temps dure une crise de foie ?
Après une crise de foie provoquée par un repas trop riche, il est conseillé de se mettre à la diète et de boire de l'eau. En général, les symptômes s'estompent rapidement et au bout de 24 heures, la crise de foie est passée.
"L'évolution est spontanément favorable"

Qu'est-ce qui provoque une crise de foie ?
Souvent liée à une consommation excessive de sucre (comme le chocolat !), la crise de foie est plus globalement provoquée par la prise d'un repas trop copieux et trop riche, associée à une consommation excessive d'alcool. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses crises de foie surviennent pendant les fêtes, notamment durant les repas familiaux de Noël. Elle peut aussi survenir chez les personnes migraineuses.

Comment différencier une crise de foie et une gastro-entérite ?
Attention à ne pas confondre la crise de foie avec une gastro-entérite. Si elle peut donner à peu près les mêmes symptômes, cette dernière est "une infection virale ou une intoxication alimentaire microbienne qui surviendra un peu à distance d'un repas non forcément abusif, parfois accompagnée de fièvre et de douleurs musculaires et qui va durer de 24 à 48 heures". Mais crise de foie comme gastro-entérite connaissent de manière générale toutes deux une évolution favorable, le plus souvent spontanément.

Epidémie de gastro : décembre 2022, symptômes, que faire ?
GASTRO-ENTERITE. Mal au ventre, diarrhée, vomissement... Des cas de gastro-entérite sont rapportés dans le sud de la France et en Bretagne en décembre. Symptômes, transmission, traitements : carte et conseils pour faire face à la gastro.

Comment soigner une crise de foie ?
Inutile de consulter un médecin ou de prendre des médicaments en cas de crise de foie. Il suffit d'un peu de patience. "L'évolution va être spontanément favorable simplement avec une diète hydrique", préconise le Dr Cordet. Boire de l'eau, des tisanes ou des bouillons semble être le meilleur (et l'unique) remède.
Remèdes anti crise de foie : curcuma, banane, Chardon-Marie
Vous souffrez d'une crise de foie et ne savez pas comment calmer les douleurs ? Certains aliments et plantes sont particulièrement efficaces dans le cadre d'une détox hépatique. Que faut-il boire et manger ? Quelles précautions prendre ? Réponses avec Laurence Pinelli, naturopathe.

Que manger après une crise de foie ?
Après une crise de foie, évitez de manger à nouveau des aliments gras et riches. Pensez plutôt à déguster des légumes et des fruits, des protéines et des aliments à base de céréales complètes. Par ailleurs, prenez le temps de manger plus lentement, paisiblement et sans stress. Manger trop rapidement ne laisse pas le temps nécessaire à l'estomac de se rassasier et conduit à trop manger.

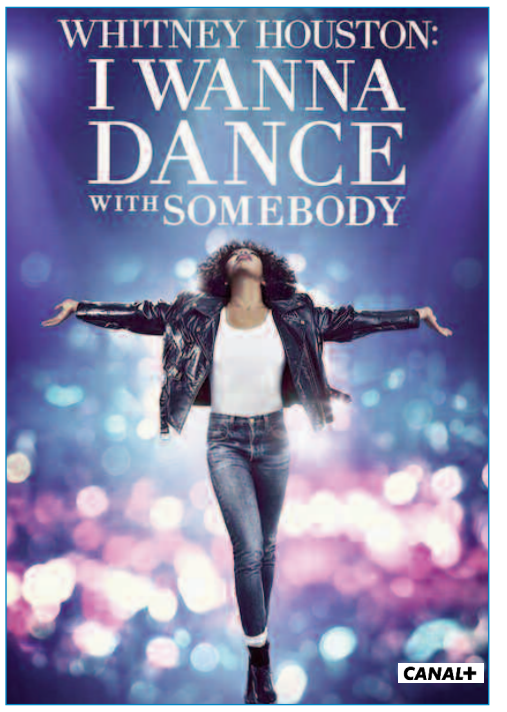
Maladie de Hoffa : symptômes



LA MALADIE de Hoffa est une inflammation du tissu adipeux présent dans le genou. Heureusement, la maladie est généralement bénigne, mais occasionne des douleurs et une gêne au quotidien. Quels sont les symptômes ? Comment la diagnostiquer ? Avec une IRM ? Comment la soigner ?

Définition : c'est quoi la maladie de Hoffa ?
Aussi appelée "lipome arborescent de la synoviale du genou", la maladie de Hoffa (du nom du chirurgien allemand qui l'a découverte en 1904) touche principalement la boule graisseuse située derrière le ligament qui relie la roture au tibia : celle-ci a pour rôle d'amortir les compressions au niveau de l'articulation. Mais parfois, cette partie de l'articulation se retrouve enflammée. On parle alors d'inflammation du "paquet adipeux" de Hoffa. C'est une maladie très rare et par ailleurs bénigne, mais potentiellement handicapante.
Quels sont les symptômes de la maladie de Hoffa ?
Différents symptômes peuvent apparaître, mais ils ne se manifestent pas tous :
Des douleurs dans la partie antérieure du genou augmentées par les mouvements
Une augmentation du volume du genou
Une gêne occasionnelle lors de la réalisation des mouvements, voire une sensation de blocage lors de la montée ou descente des escaliers
Une impression de "crépitement" à l'endroit douloureux Une impression d'instabilité du genou.









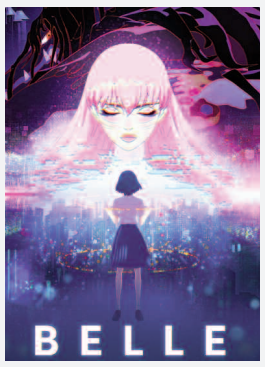


JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h55 Série hospitalière Etats-Unis,2023 — TF1
Grey's Anatomy

20h50 Emission musicale — France 2
La fête de la musique 2023

20h55 Téléréalité France, 2023 — M6
Cauchemar en cuisine

21h00 Biographie// Whitney Houston : — CANAL+
I Wanna Dance with Somebody

20h45 Magazine de société — W9
France - 2023
Enquêtes criminelles

20h50 Cinéma Thriller — CINE + FRISSON
Etats-Unis 2021
Clean

21h05 Cinéma Film d'aventures — 6ter
Australie - Etats-Unis 1988
Crocodile Dundee II

20h50 Cinéma Film d'action Etats-Unis 2022 — CINE + PREMIER
The Batman

20h55 Série policière France, 2016 — C8
Mongeville

20h50 Cinéma Comédie, 2014 — CINE CINEMA
Réalité

21h00 Cinéma Film d'animation — CINE + FAMIZ
Japon 2021
Belle

21h15 Jeu — TMC
France 2023
Burger Quiz

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série d'horreur Etats-Unis, 2023
Saison 8 Épisode 3/4

Fear the Walking Dead

Mo enquête pour connaître et divulguer les véritables intentions de Padre. Mais elle se laisse très vite submerger par la complexité de son enquête et les nombreux secrets à découvrir.

22h30

Série dramatique Pays-Bas, 2022
Saison 1 Épisode 1/2

The Crash

Le 4 octobre 1992, un avion cargo israélien à destination de Tel-Aviv s'écrase dans un quartier HLM dans la banlieue d'Amsterdam, causant la mort de plusieurs dizaines de familles. Plusieurs semaines après le drame, les riverains tombent malades. Asha, Vincent, et Pierre, trois habitants du quartier, sont persuadés que les malaises proviennent de produits transportés dans l'avion. Ils enquêtent pour découvrir l'origine de la cargaison.

| HORAIRES DES PRIÈRES | ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| | 03:19 | 12:32 | 16:24 | 19:55 | 21:37 | 03:27 | 12:38 | 16:29 | 20:00 | 21:41 | 03:38 | 12:50 | 16:42 | 20:13 | 21:55 | 03:37 | 12:45 | 16:34 | 20:05 | 21:45 | 03:49 | 12:57 | 16:48 | 20:19 | 22:00 | 03:55 | 13:02 | 16:53 | 20:23 | 22:04 | 03:59 | 13:05 | 16:55 | 20:26 | 22:05 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7621 — MERCREDI 21 JUIN 2023

www. jeune-independant. net direction@jeune-independant. net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	27°	19°
Oran	30°	19°
Constantine	39°	21°
Ouargla	43°	30

E-COMMERCE

JUMIA ALGÉRIE FÊTE SES 11 ANS

A l'occasion de son 11e anniversaire, Jumia Algérie lance une campagne de promotion jusqu'au 29 juin. Les consommateurs pourront ainsi profiter d'offres exceptionnelles allant de 20% à 50% de réduction sur une vaste sélection de produits.



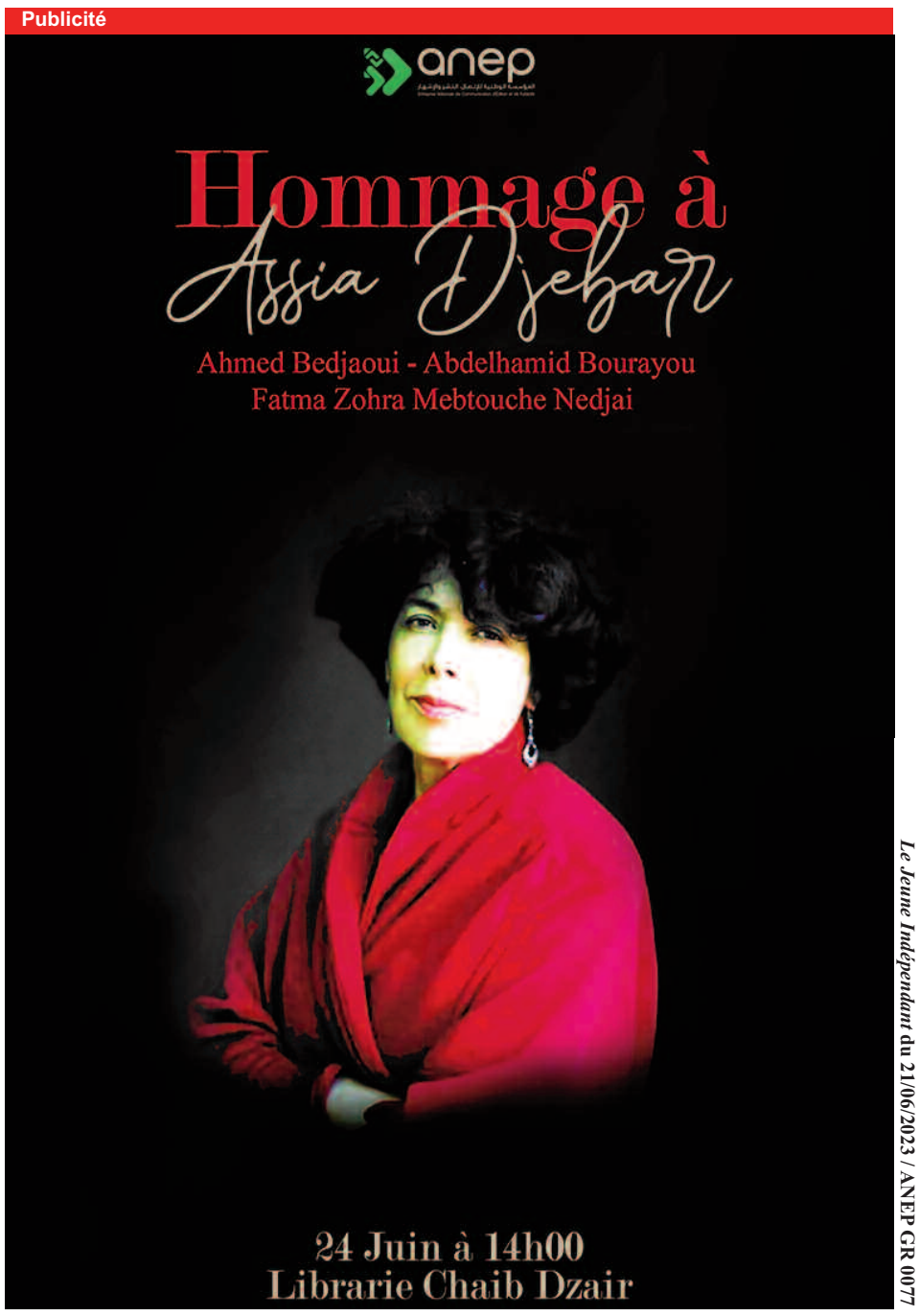
Le pionnier du e-commerce, Jumia, célèbre son 11e anniversaire et partage ce succès avec ses consommateurs, vendeurs, partenaires et ses équipes en les remerciant de leur confiance, de leur fidélité et d'avoir fait de Jumia une plateforme numérique qui facilite la vie quotidienne de nombreux Algériens. Pour cette occasion, Jumia Algérie lance une offre commerciale «d'envergure pour fêter ses 11 bougies, et ce, durant la période allant du 15 jusqu'au 29 juin. Les consommateurs pourront profiter de réductions exceptionnelles allant de 20% à 50% sur une vaste sélection de produits», lit t-on dans le communiqué publié par la plateforme.

A travers cette offre commerciale, Jumia Algérie propose une multitude de nouveautés sur différentes catégories tels que la téléphonie, les jeux vidéos, électroménager et les produits de beauté mais, aussi des livraisons gratuites, des ventes flashs tous les jours, des jeux avec des bons de réductions à gagner, des «happy- hour» le week-end, et le jeudi pour la Tech. Le leader du e-commerce dans le pays estime que cette année plus de 100 vendeurs, entre acteurs locaux et internationaux participeront à l'événement «Jumia Anniversaire», proposant ainsi des offres commerciales toujours plus agressives et une diversité de choix inégalés aux clients de la plateforme.

En plus de ces promotions exceptionnelles, Jumia fait un pas de plus pour satisfaire ses clients en offrant une réduction supplémentaire de 10% sur l'ensemble du site pendant les deux week-ends, prolongeant ainsi les opportunités d'économies et de bonnes affaires.

La plateforme de e-commerce tient à souligner, que depuis son lancement il y a 11 ans en Algérie, elle a révolutionné l'achat en ligne en offrant proximité, innovation et un service de qualité à ses clients. «Avec une large présence sur le territoire, Jumia s'efforce de rendre la vie quotidienne des consommateurs algériens plus facile et pratique. De plus, tous les consommateurs, que ce soit, à l'Est, à l'Ouest ou même dans les Hauts Plateaux pourront avoir accès à toutes ces offres grâce aux nouveaux 50 points de retrait de Jumia, garantissant ainsi une livraison toujours plus rapide et à proximité», lit t-on dans le communiqué. **Lynda Louifi**

Publicité



Le Jeune Indépendant du 21/06/2023 / ANEP GR 0077

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

22 morts et 1 346 blessés en une semaine

VINGT-DEUX personnes ont trouvé la mort et 1346 autres ont été blessées dans 1077 accidents de la circulation survenus au cours de la période du 11 au 17 juin à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sidi Bel Abbès, avec 3 morts et 23 blessés, suite à 18 accidents de la circulation, est-il précisé dans le communiqué de la Protection civile. Les secours de la Protection civile ont procédé, d'autre part, à l'extinction de 865 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas Mostaganem avec 73 incendies, la wilaya d'Alger avec 68 et, enfin, Oran avec 60 incendies. Les unités de la Protection civile ont effectué, par ailleurs, 11742 interventions ayant permis, notamment, le sauvetage de 498 personnes en situation de danger, est-il souligné de même source.

R. N.

DON DU SANG

Djezzy organise sa 10e campagne sous le signe de l'espoir

FIDÈLE à sa tradition citoyenne et fort de l'engagement de ses employés, Djezzy a organisé les 18, 19 et 20 juin courant sa 10eme campagne de don de sang sous le slogan «ensemble donnons de l'espoir» à travers ses différents sièges au niveau national en collaboration avec l'Agence Nationale du Sang (ANS).

Le coup d'envoi de cette opération de solidarité a été donnée dimanche matin à la placette de l'APC de Dar El Beida en présence des membres de la direction générale, des représentants du FNI, de l'association Algeria Foundation United ainsi que du staff médical de l'entreprise qui veille, comme à l'accoutumée, à la bonne réussite de cette initiative.

Cette action qui est également organisée dans plusieurs wilayas à l'instar d'Oran et de Constantine, s'inscrit dans le cadre des nombreuses initiatives initiées par l'entreprise et dont l'objectif demeure le renforcement de l'esprit d'entraide et de solidarité sociale.

Au-delà de la sensibilisation quant à l'importance du don de sang, cette campagne vise à mettre en lumière l'importance de ce genre d'initiative qui permet d'alimenter la banque de sang au sein des hôpitaux afin de contribuer à sauver des vies et de renforcer le sentiment d'appartenance et d'engagement au sein de la société.